

Insee Conjoncture

Auvergne-Rhône-Alpes



N°8

Mai 2017

Le bilan économique
La reprise économique semble se
confirmer en 2016

Les différentes analyses de ce bilan économique 2016 ont été rédigées par l'Insee avec la contribution de plusieurs services de l'État (Direccte, Dreal, Draaf, Cellules Économiques Régionales de la construction Rhône-Alpes) et de la Banque de France. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte)

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal)

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf)



Direction régionale de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee)



Cellules Économiques Régionales de la Construction



Direction des Affaires Régionales de la Banque de France - Lyon

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2017. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible
/// Absence de résultat due à la nature des choses
e Estimation
p Résultat provisoire
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s résultat non significatif
€ euro
M Million
Md Milliard

Avant-propos

Le Bilan économique 2016 Auvergne-Rhône-Alpes, deuxième du nom, se veut un état des lieux de la situation économique de cette nouvelle région. Il rassemble donc les analyses thématiques produites par les experts des différents domaines présentés.

Comme vous le constaterez à la lecture de ces contributions, la reprise amorcée en 2015 s'est confirmée tout au long de l'année 2016. Les bons chiffres de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont ainsi au diapason de la conjoncture nationale : bien orientée, mais encore timide.

La conjoncture internationale reste marquée par la reprise dans les économies émergentes et une bonne tenue des économies avancées. Ces tendances débouchent sur un renforcement de la demande adressée à la France et aussi à l'ensemble de la zone euro. De plus, notre pays bénéficie encore d'une parité favorable de l'euro vis-à-vis des autres monnaies et d'un relatif faible coût de l'énergie.

La région compte, fin 2016, 23 300 salariés de plus qu'au début de l'année. Cette hausse de 1,2 % est comparable à celle connue au niveau national. Elle est essentiellement le fait du secteur tertiaire et d'un fort emballement de l'intérim. Les secteurs de la construction et de l'industrie connaissent encore des pertes d'emplois mais en nombre plus limitées que les autres années et surtout de plus faible ampleur qu'au niveau national.

Le taux de chômage régional (8,6 %), déjà faible par rapport à d'autres régions, recule en 2016. L'amélioration du marché du travail profite plutôt aux jeunes et aux chômeurs de longue durée, phénomène inédit depuis le début de la crise. Malgré cela, plus de 387 000 demandeurs d'emploi restent inscrits dans la catégorie A en fin d'année.

L'année 2016 a également été une bonne année pour les ventes (+ 17 %) et la construction (+ 10 %) de logements. De plus, comme en 2015, les immatriculations ont progressé en 2016, avec environ 282 000 véhicules neufs immatriculés dans la région. Enfin, les encours de crédit aux particuliers, notamment pour l'équipement ou l'habitat, ont fortement progressé en 2016 (+ 5,4 %).

Pour l'ensemble de ces chiffres et pour leur implication, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des contributeurs à ce Bilan économique 2016 et formule le vœux que ces analyses soient partagées par le plus grand nombre.

Bonne lecture !

Jean-Philippe GROUTHIER

Directeur régional de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire

Avant propos	1
Synthèse régionale La reprise économique semble se confirmer en 2016	4
Contexte national L'économie française accélère à peine en 2016	5
Emploi Le dynamisme du tertiaire marchand et de l'intérim, porte l'emploi régional	6
Chômage Taux de chômage en recul mais encore loin du taux d'avant crise	8
Politique de l'emploi Aides à l'embauche des petites entreprises et priorité aux jeunes	10
Démographie d'entreprises Davantage de créations d'entreprises	12
Construction Les ventes de logements neufs progressent	14
Transports Une année 2016 contrastée et un secteur encore fragile	16
Tourisme L'attractivité touristique de la région se confirme à nouveau en 2016	18
Commerce extérieur Diminution de l'excédent commercial	20
Comptes des entreprises Des performances contrastées en 2016	22

Crédit	24
Une distribution du crédit dynamique en région comme au plan national	
Conjoncture agricole	26
Une nouvelle année difficile	
Définitions	28

Synthèse régionale

La reprise économique semble se confirmer en 2016

Sandra Bouvet, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

En 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, la reprise économique amorcée en 2015 se confirme. En effet, le chômage recule légèrement, en particulier celui des jeunes. De plus, l'emploi est dynamique notamment dans les services marchands et l'intérim. Les créations d'entreprises sont elles aussi en progression et les défaillances sont moins nombreuses que l'année précédente. Les exportations augmentent mais moins vite que les importations. Contrairement aux années précédentes, le secteur de la construction montre des signes de reprise. En revanche, pour l'agriculture, une nouvelle fois 2016 est une année difficile.

Dynamisme de l'emploi tertiaire

L'emploi salarié augmente pour la deuxième année consécutive et de façon plus prononcée encore qu'en 2015. Le secteur tertiaire se caractérise par sa vitalité. Tous les services marchands gagnent des salariés. Le commerce est moins dynamique que l'année précédente, mais l'emploi intérimaire est en forte hausse. L'emploi dans l'industrie et dans la construction est en repli mais moins nettement que lors des années précédentes.

Recul du chômage pour les plus jeunes

Le taux de chômage est en léger recul dans la région par rapport à 2015 (8,6 % de la population active). Le nombre de demandeurs d'emploi sans emploi inscrits à Pôle emploi diminue (-3,3 %). Les moins de 25 ans profitent de cette embellie, leur nombre toutes catégories confondues reculant de 5,7 %. En revanche, la situation continue de se dégrader pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans dont les effectifs ont quasiment triplé depuis 2008.

En parallèle, l'accent a été mis en matière de politique de l'emploi sur l'encouragement à l'embauche auprès des entreprises, notamment dans les PME. L'insertion des personnes jugées éloignées de l'emploi, en particulier les jeunes, est restée une priorité gouvernementale.

Plus de créations d'entreprises et moins de défaillances

En 2016, les créations d'entreprises progressent en Auvergne-Rhône-Alpes comme en France métropolitaine. Elles ne retrouvent pas pour autant le rythme d'avant crise économique. La baisse du régime de micro-entrepreneur limite la progression globale. En revanche, les créations sous formes de sociétés et d'entreprises individuelles augmentent très nettement. La diminution des défaillances (-9,2 %) est nettement plus importante que pour l'année 2015 (-1,2 %).

Dégradation de la balance commerciale

Les importations ayant plus fortement augmenté (+1,8 %) que les exportations (+0,7 %), l'excédent commercial a fortement diminué (-33 %) par rapport à l'année précédente. Les importations sont stimulées par une amélioration du moral des ménages. La situation géopolitique incertaine et le ralentissement du commerce extérieur pénalisent les exportations.

Des signes de reprise dans la construction

Les ventes de logements neufs progressent et induisent une reprise de l'activité dans la construction résidentielle. Dans les Travaux Publics, les professionnels restent prudents, mais l'état des carnets de commande incite à un certain optimisme.

En revanche, la conjoncture reste peu dynamique dans l'immobilier d'activité et dans l'entretien-rénovation. L'amélioration de la conjoncture du secteur reste trop faible pour maintenir l'emploi qui diminue très légèrement. En revanche, l'intérim profite de cette embellie.

Une année 2016 contrastée et un secteur encore fragile

Après un rebond en 2015, les immatriculations de véhicules neufs poursuivent leur progression en 2016. Le transport de marchandises présente des dynamiques modales hétérogènes. Le transport routier de marchandises recule encore alors que le fret aérien progresse. Les déplacements progressent pour tous les modes sauf pour le train.

L'attractivité touristique de la région se confirme

En 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, la fréquentation touristique s'établit à 35 millions de nuitées. Elle progresse à la fois dans les hôtels (+4,5 %) et dans les campings (+3,3 %). Elle a notamment bénéficié d'une forte affluence pendant l'Euro 2016 et du retour de la fête des Lumières. Le nombre de nuitées atteint dans la région son plus haut niveau de la décennie. Cette vitalité régionale se distingue des résultats de la France métropolitaine (-0,9 %).

Une nouvelle année difficile

L'année 2016 est marquée par une récolte de céréales moyenne, de fortes pertes en fruits mais une très belle production viticole. Après une année 2015 morose, les prix restent bas dans la plupart des productions animales. Seules les filières porcines, avicoles et lait de chèvre connaissent une embellie. ■

Contexte national

L'économie française accélère à peine en 2016

Clément Bortoli, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

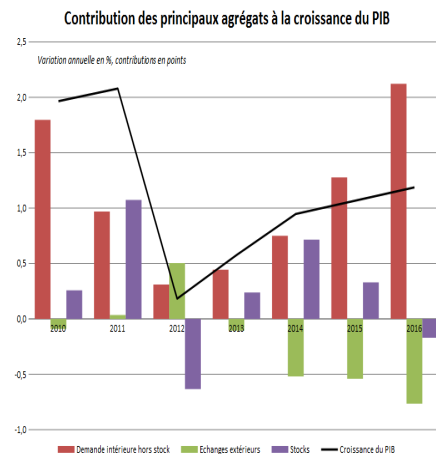
La reprise se confirme dans la zone euro

En 2016, l'activité mondiale augmente à un rythme presque identique à celui des années précédentes : + 3,0 % après + 3,1 % en 2015 et + 3,4 % en 2014. L'activité reprend quelques couleurs dans les pays émergents après un fort ralentissement l'année passée : la croissance économique chinoise se stabilise, après cinq années de diminution, et l'activité se contracte moins fortement qu'en 2015 chez les grands exportateurs de matières premières que sont le Brésil et la Russie. Dans les économies avancées, l'activité ralentit (+ 1,7 % après + 2,0 % en 2015) essentiellement du fait des États-Unis (+ 1,6 % après + 2,6 %) où la demande des entreprises s'infléchit nettement, notamment dans le secteur minier. La croissance britannique reste allante, un peu moins toutefois que l'année précédente (+ 1,8 % après + 2,2 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme : + 1,6 % après + 1,5 %. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des cours du pétrole et des autres matières premières, entamée en 2015, se prolonge en 2016, ce qui soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) reste accommodante en maintenant les taux d'intérêt à un niveau faible et en soutenant la reprise du crédit aux entreprises, ce qui favorise leur investissement. Les disparités de croissance demeurent : elle est plus soutenue en Espagne et en Allemagne qu'en France et en Italie. Au total, le commerce mondial ralentit en 2016, à + 1,5 %, soit sa plus faible croissance depuis 2009, essentiellement du fait de l'atonie persistante des importations émergentes et du ralentissement américain.

L'économie française accélère à peine en 2016

Dans le mouvement européen, la croissance française s'élève légèrement : le PIB progresse de 1,2 % en volume, après + 1,1 % en 2015. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (figure 1).

1 Le dynamisme de la demande intérieure est quasiment compensé par le commerce extérieur et le comportement de stockage des entreprises



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

La demande intérieure hors stocks accélère nettement (contribution de + 2,1 points à la croissance du PIB en 2016 contre + 1,3 point en 2015), portée par les ménages : leur consommation gagne en dynamisme (+ 2,3 % après + 1,4 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat, et leur investissement rebondit après plusieurs années de repli (+ 2,4 % après - 2,1 %). Du côté de la demande publique, la consommation des administrations accélère légèrement (+ 1,3 % après + 1,1 %) tandis que leur investissement cesse quasiment de diminuer (- 0,1 % après - 3,0 %). Enfin, l'investissement des entreprises non financières accélère un peu plus encore (+ 3,6 % après + 3,1 %).

En revanche, le comportement de stockage des entreprises se retourne (contribuant pour - 0,2 point à la croissance annuelle, après + 0,3 point en 2015) et le commerce extérieur pèse davantage sur la croissance qu'en 2015 (- 0,8 point contre - 0,5 point) : en effet, les exportations ralentissent fortement alors que les importations gardent un rythme soutenu.

L'emploi total accélère

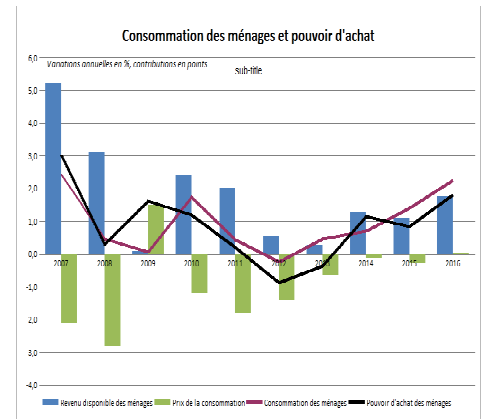
L'emploi total accélère : + 215 000 sur un an fin 2016, après + 121 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié

marchand non agricole (+ 193 000 après + 99 000) qui bénéficie de la légère accélération de l'activité marchande et des dispositifs de baisse du coût du travail qui enrichissent la croissance en emploi. Ainsi, le taux de chômage en France entière continue de baisser modérément, passant de 10,2 % fin 2015 à 10,0 % fin 2016.

Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

En moyenne annuelle, les prix de la consommation se replient légèrement en 2016 (- 0,1 % après + 0,3 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère (+ 1,7 % après + 1,1 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages gagne de la vigueur (+ 1,8 % après + 0,8 %), retrouvant une croissance inédite depuis 2007 (figure 2) ■

2 Le regain de pouvoir d'achat a permis aux ménages de consommer davantage



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Emploi

Le dynamisme du tertiaire marchand et de l'intérim porte l'emploi régional

L'emploi salarié privé connaît une évolution très positive en 2016, comme au niveau national. Il progresse à un rythme plus soutenu que l'année précédente, où les gains d'emploi étaient pourtant les plus élevés depuis la crise survenue en début de décennie. La plupart des activités industrielles, ainsi que la construction, connaissent un repli moindre que précédemment. Le secteur tertiaire se caractérise par sa vitalité. Tous les services marchands gagnent des salariés. Le commerce est moins dynamique que l'année dernière, mais l'emploi intérimaire est en forte hausse.

Pierre-Jean Chambard, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis les deux années de repli en 2008 et 2009 du fait de la crise, l'emploi salarié privé d'Auvergne-Rhône-Alpes n'a connu que des variations annuelles de faible amplitude. Néanmoins, la reprise amorcée en 2015 se confirme en 2016, plus franche encore. En 2016, la région gagne 23 300 salariés, soit une progression de 1,2 %, identique à celle relevée en France métropolitaine (*figure 1*). La forte augmentation des effectifs de l'emploi intérimaire contribue largement à cette évolution. En effet, hors intérim, l'emploi salarié privé progresse de façon plus modeste, (+ 0,6 % dans la région, et + 0,8 % au niveau national). Ces évolutions, avec ou sans intérim, placent Auvergne-Rhône-Alpes dans la moyenne des régions (*figure 5*). Elle conforte sa place de première région après l'Île-de-France pour le niveau d'emploi, avec près de deux millions de salariés.

Le Rhône compte 12 700 salariés supplémentaires en 2016 (+ 2,1 %), ce qui représente plus de la moitié des gains d'emploi régionaux. La hausse est importante également en Haute-Savoie, dans la Drôme, l'Isère et la Haute-Loire. Les effectifs varient peu dans le Cantal et l'Allier. L'Ardèche est le seul département de la région où le nombre de salariés est légèrement plus faible qu'un an auparavant (*figure 2*).

L'industrie perd moins d'emplois qu'au cours des dernières années

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'industrie emploie, hors intérimaires, un salarié du secteur privé sur quatre, une proportion plus forte qu'au niveau national. Le secteur

limite ses pertes par rapport aux années précédentes. Il compte 2 500 salariés en moins au total qu'en 2015, principalement au cours des six premiers mois, soit un recul de 0,5 %. Le fléchissement reste, cette année encore, de moindre ampleur qu'en France métropolitaine (-0,8 %) (*figure 3*).

La métallurgie, la plasturgie, le textile, les industries chimiques et du papier, qui concentrent un peu plus de la moitié des salariés de l'industrie de la région, limitent considérablement leur baisse d'effectifs par rapport aux années précédentes (-400 au total, -0,2 %). Le repli est deux fois moins important que l'année dernière pour la fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques et de machines (1 200 salariés en moins, -1,5 %). En revanche, la fabrication de matériels de transport perd quasiment autant d'emplois que l'année dernière (-2,6 %), et la diminution est plus forte pour le regroupement des industries extractives, de l'énergie, de l'eau, de la gestion des déchets et de la dépollution (-1,6 %). L'industrie agro-alimentaire reste le seul secteur industriel à gagner des salariés (600 en plus, soit + 0,9 %).

Des baisses d'effectifs moindres dans la construction

La construction représente, hors intérimaires, 9 % de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes. Après deux années difficiles, l'emploi du secteur continue de se contracter, mais moins fortement, 1 600 emplois sont perdus, ce qui représente une régression de 0,9 %, comme la tendance nationale.

Le dynamisme du tertiaire marchand ne se dément pas

En 2016, deux salariés du privé sur trois travaillent dans le tertiaire marchand en Auvergne-Rhône-Alpes. Ils sont 27 400 de plus qu'en 2015, soit une progression de 2,1 %, comme dans l'ensemble de la France métropolitaine.

Les services marchands comptent, hors intérim, 14 100 salariés supplémentaires, soit + 1,7 % comme au niveau national. Les gains sont significatifs, supérieurs à 2 %, pour l'hébergement-restauration, l'information et communication, l'immobilier, ainsi que pour les services aux entreprises et les activités scientifiques et techniques. Ils sont plus limités (de + 0,6 à + 0,9 %), pour les transports, les activités financières et d'assurance, et les autres activités de service.

Après une année 2015 particulièrement favorable, les effectifs du commerce augmentent à un rythme moins soutenu. Le secteur compte 1 800 salariés supplémentaires, soit une augmentation de 0,5 %, contre 0,7 % au niveau national.

Très forte hausse de l'emploi intérimaire

Du fait du dynamisme du secteur depuis l'été, le niveau de l'emploi intérimaire progresse nettement (+ 14,4 %), plus encore qu'en France métropolitaine (+ 12,0 %).

Ce recours à l'intérim, deux fois plus important qu'en 2015, vient nuancer les pertes d'emploi observées dans l'industrie, où s'exercent la moitié des missions des intérimaires (*figure 4*). ■

Pour en savoir plus

- Site internet INSEE : <http://www.insee.fr> (thème Travail - Emploi)

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands en %

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	en %					
	2016 T4 (en milliers)	Glissement annuel			Glissement annuel moyen 2015/2010 (1)	
	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	
Industrie	480,8	-0,5	-0,8	-0,6	-0,9	
Industrie agro-alimentaire	63,3	0,9	0,7	0,8	-0,1	
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	50,4	-1,6	-1,6	1,2	0,3	
Biens d'équipement	82,5	-1,5	-2,0	-1,1	-1,2	
Matériels de transport	24,2	-2,6	-1,1	-2,4	-0,7	
Autres branches industrielles	260,4	-0,2	-0,7	-0,9	-1,5	
Construction	172,3	-0,9	-0,8	-1,4	-1,9	
Tertiaire marchand	1 310,3	2,1	2,0	0,9	0,6	
Commerce	371,4	0,5	0,7	0,6	0,2	
Transports	162,9	0,9	0,8	0,3	-0,1	
Hébergement - restauration	126,2	2,8	2,1	1,4	1,2	
Information - communication	70,4	2,6	3,1	2,3	0,6	
Services financiers	82,4	0,6	1,0	0,9	0,6	
Services immobiliers	28,4	2,5	0,7	0,4	-0,1	
Services aux entreprises	283,0	2,0	2,1	1,9	1,5	
Services aux ménages	94,3	0,7	1,9	0,7	0,5	
Intérim	91,3	14,4	12,0	-0,9	-0,4	
Total	1 963,4	1,2	1,2	0,3	0,0	

Note : données CVS.
 (1) Glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi

2 Emploi salarié par département et par secteur

	2016 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Ain	132,6	-1,1	0,3	2,1	0,8	7,7	0,8
Allier	62,6	0,7	-3,8	0,6	0,1	15,0	0,2
Ardèche	52,5	-0,8	-1,8	0,1	-0,0	4,9	-0,4
Cantal	24,5	2,0	-1,1	0,4	-0,1	4,5	0,5
Drôme	126,4	-0,3	-1,1	2,1	0,9	14,6	1,1
Isère	304,9	-1,3	-1,1	2,3	0,6	18,1	1,0
Loire	162,4	-0,2	-1,7	1,5	-0,4	17,5	0,7
Haute-Loire	40,8	0,7	-1,4	1,9	1,2	7,5	1,0
Puy-de-Dôme	151,6	-0,4	-1,7	1,4	0,8	-1,9	0,7
Rhône	604,0	-0,4	-0,3	3,0	1,1	18,5	2,1
Savoie	116,0	-1,9	-1,6	1,4	-2,0	11,2	0,5
Haute-Savoie	185,1	0,1	0,4	1,5	0,3	14,8	1,1
Auvergne-Rhône-Alpes	1 963,4	-0,5	-0,9	2,1	0,5	14,4	1,2

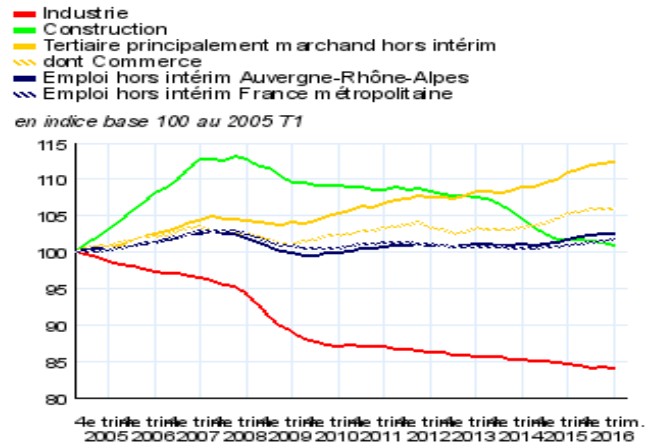
Note : données CVS.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi

Pour comprendre les résultats

Emplois salariés du secteur privé

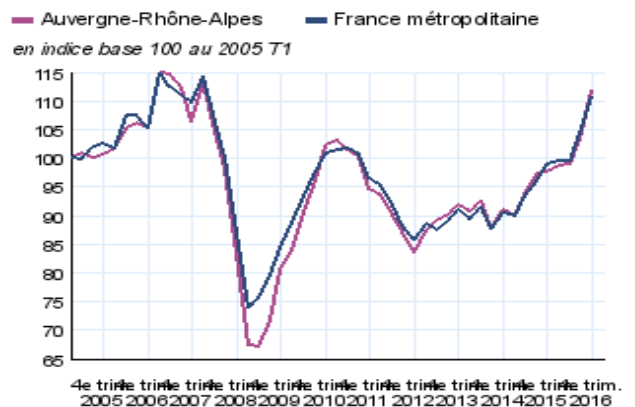
Le champ couvert est celui de l'emploi du secteur concurrentiel privé, hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.
 Pour les années 2014 et antérieures, les estimations annuelles sont issues de la source Estel (Estimations d'emploi localisé) est élaborée à partir des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS). Les taux d'évolution infra-annuels se basent sur les indices trimestriels d'Epure (données Urssaf exploitées par l'Insee).
 À partir de 2015, les taux d'évolution se basent sur les indices trimestriels d'Epure appliqués à l'estimation annuelle 2014.
 Les séries sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands en Auvergne-Rhône-Alpes



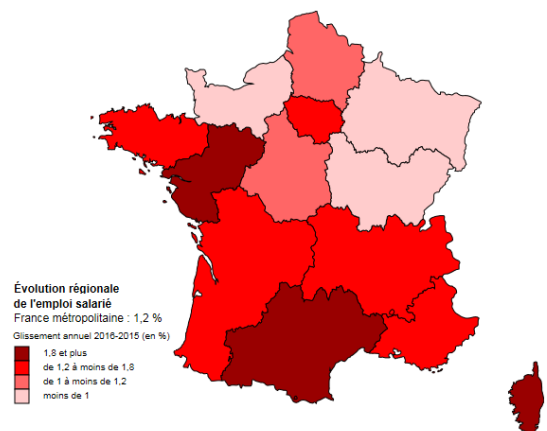
Note : données CVS.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi

4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.
 Source : Insee, estimations d'emploi

5 Évolution régionale de l'emploi salarié



Note : données CVS.
 Champ : France métropolitaine. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi

Chômage

Chômage en recul

Fin 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, le taux de chômage s'élève à 8,6 % de la population active. Il est en léger recul par rapport à l'année précédente. Le nombre de demandeurs d'emploi sans emploi diminue lui aussi. Cette baisse est plus importante pour les moins de 25 ans alors que pour les 50 ans et plus la situation sur le marché du travail continue de se dégrader.

Christine Jakse, Directrice Auvergne-Rhône-Alpes

Fin 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes 8,6 % des actifs sont au chômage (*figure 1*). Le taux de chômage régional reste un point en-deçà de la moyenne nationale (9,7 %). La région est au troisième rang des régions présentant le taux le plus faible de France métropolitaine, derrière les Pays de la Loire et la Bretagne.

Les disparités sont assez fortes selon les départements. Le taux de chômage varie, en effet, de 6,2 % dans le Cantal à 10,9 % dans la Drôme (*figure 2*).

Le taux de chômage régional est en léger recul (-0,3 point) par rapport à 2015. Toutefois, il ne retrouve pas son niveau d'avant la crise. Il reste ainsi 2,5 points au-dessus du taux du deuxième trimestre 2008.

Chômage massif mais amélioration globale

Le chômage reste massif mais 2016 marque une amélioration globale, qu'il faut nuancer selon les populations concernées.

Fin 2016, 387 200 demandeurs d'emploi sans emploi sont inscrits à Pôle emploi (données brutes, catégorie A) (*figure 3*). En 2016, leur nombre a reculé significativement (-3,3 %) et de façon un peu plus prononcée qu'au niveau France métropolitaine (-3,0 %).

Contrairement aux années précédentes, la situation en incluant les personnes en recherche active d'emploi en activité

réduite ne se dégrade plus (au total, 628 800 inscrits en catégories ABC). Alors que leur nombre s'était accru de 6,2 % entre 2014 et 2015, il est quasi stable (+0,1 %) entre 2015 et 2016. Cette situation est inédite depuis 2007, les évolutions annuelles oscillant sur la période entre +4 % et +20 %.

Par ailleurs, les évolutions sont contrastées selon les départements. Alors que le nombre de demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues, décroît sur un an dans la Haute-Loire, l'Allier, le Cantal, le Puy-de-Dôme et dans une moindre mesure, dans le Rhône, il augmente partout ailleurs, tout particulièrement en Ardèche (+1,9 %), en Savoie (+1,3 %) et dans l'Ain (+1,2 %).

Hausse du chômage chez les plus de 50 ans, baisse chez les plus jeunes

La diminution du nombre des demandeurs d'emploi (toutes catégories confondues) de moins de 25 ans (-5,7 %) et la stabilisation des 25-49 ans (-0,2 %) n'ont pas compensé la hausse de ceux de 50 ans ou plus (+5 %). Le nombre de ces derniers (147 000) a presque triplé depuis décembre 2007 (51 400), dernière année d'amélioration du chômage avant la crise. Le constat est moins défavorable pour les 25-49 ans même si leur nombre a été multiplié par 1,7 depuis cette date, ainsi que pour les moins de 25 ans, dont le nombre a été multiplié par 1,6 sur la même période.

Légère amélioration pour les hommes, pas pour les femmes

Le nombre de femmes inscrites à Pôle emploi (cat. ABC) reste supérieur à celui des hommes (320 300 contre 308 500). L'écart se creuse en 2016, avec une augmentation de la demande d'emploi des femmes (+0,8 %) et une diminution de celle des hommes (-0,6 %). Si le nombre de demandeuses d'emploi de moins de 25 ans diminue plus faiblement (-4,5 %) que celui des jeunes hommes (-6,7 %), celui des femmes âgées de 25 à 49 ans progresse (+0,4 %) et celui des hommes du même âge diminue (-0,9 %).

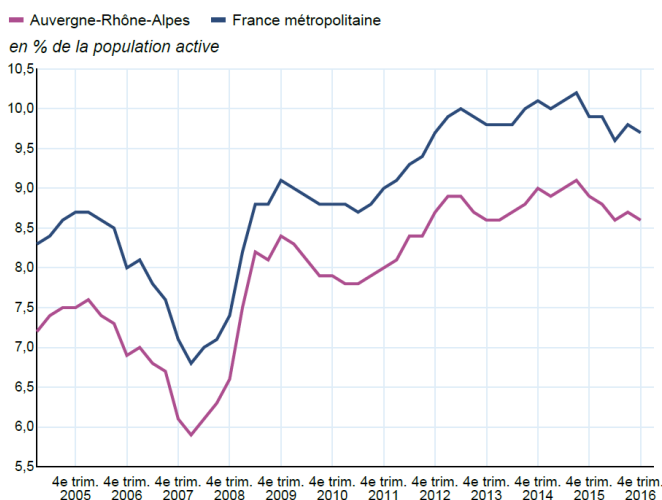
Réduction annuelle du chômage de longue durée mais une proportion croissante de chômeurs inscrits depuis au moins 12 mois

Enfin, le nombre d'inscrits depuis au moins 12 mois sur les listes de Pôle emploi est en retrait sur un an (-1,2 %). Cette amélioration n'était pas survenue dans la région depuis décembre 2008. Le poids des chômeurs de longue durée parmi l'ensemble des chômeurs inscrits à Pôle emploi reste toutefois importante (42 % contre 27 % fin 2008). En revanche la part de personnes inscrites depuis plus de deux ans parmi les chômeurs de longue durée continue de progresser (54 % fin 2016 contre 44 % fin 2008). Ceci met en évidence l'accroissement des risques d'enracinement au chômage. ■

Pour en savoir plus

- « Conjoncture de l'emploi et du chômage au 3^e trimestre 2016 », Dares Indicateurs n°009, 09-02-2017
- « Note de vigilance Rhône-Alpes du 4^e trimestre 2016 », Directrice et DRFIP Auvergne-Rhône-Alpes, mars 2017
- « Les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en septembre 2016 », Dares Indicateurs, avril 2017

1 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

2 Taux de chômage

en % de la population active

	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4 (p)	Évolution 2016T4/2015T4 (en points de %)
Ain	7,3	7,3	7,3	7,4	7,3	0,0
Allier	10,7	10,6	10,4	10,6	10,4	-0,3
Ardèche	10,8	10,7	10,6	10,9	10,7	-0,1
Cantal	6,4	6,4	6,2	6,3	6,2	-0,2
Drôme	11,2	11,1	10,9	11,2	10,9	-0,3
Isère	8,5	8,5	8,3	8,4	8,3	-0,2
Loire	10,0	10,0	9,8	9,9	9,8	-0,2
Haute-Loire	8,4	8,4	8,1	8,3	8,0	-0,4
Puy-de-Dôme	8,9	8,8	8,6	8,7	8,7	-0,2
Rhône	9,1	9,0	8,8	8,9	8,8	-0,3
Savoie	7,8	7,7	7,5	7,8	7,7	-0,1
Haute-Savoie	7,5	7,5	7,2	7,3	7,2	-0,3
Auvergne-Rhône-Alpes	8,9	8,8	8,6	8,7	8,6	-0,3
France métropolitaine	9,9	9,9	9,6	9,8	9,7	-0,2

p :Données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2016 (en milliers)		Évolution 2016/2015 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	308,5	202,9	-0,6	-4,3
Femmes	320,3	184,3	0,8	-2,2
Moins de 25 ans	88,8	54,3	-5,7	-8,1
25 à 49 ans	393,0	235,1	-0,2	-4,2
50 ans ou plus	147,0	97,8	5,0	1,9
Inscrits depuis un an ou plus	262,9	nd	-1,2	nd
Auvergne-Rhône-Alpes	628,8	387,2	0,1	-3,3
France métropolitaine	5 546,7	3 529,6	-0,1	-3,0

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; Dares

Pour comprendre les résultats

Comparaison des indicateurs :

Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs, au sens du BIT, à la population active. Les données de Pôle emploi ne couvrent que le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi. Ainsi, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et, inversement, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi. De ce fait, le taux de chômage peut être stable et le nombre de chômeurs peut augmenter pour la même période.

Catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

Politique de l'emploi

Aides à l'embauche des petites entreprises et priorité aux jeunes

En 2016, l'accent en matière de politique de l'emploi a été mis à la fois sur l'encouragement à l'embauche auprès des entreprises et sur l'insertion des personnes jugées éloignées de l'emploi, en particulier les jeunes.

Chirtine Jakse, Directrice Auvergne-Rhône-Alpes

Forte montée en puissance de l'aide à l'embauche dans les PME

En 2016, en dehors des dispositifs d'exonération ou d'allègement de cotisation sociale simple, l'aide à l'embauche dans les PME a constitué, en volume, la mesure phare avec plus de 123 800 aides versées dans la région. Les secteurs qui ont le plus recouru à ce dispositif sont les restaurants et services de restauration mobiles (15 %) et, dans une moindre mesure, le commerce de détail en magasin non spécialisé, les transports routiers de fret et services de déménagement, les autres services personnels, les autres commerces de détail en magasin spécialisé, l'action sociale sans hébergement pour personnes âgées et les hôtels et hébergements similaires (entre 3 et 4 % chacun).

Dans le prolongement des années précédentes, parmi les contrats aidés (*figure 1*), le contrat unique d'insertion a fait l'objet de 38 400 entrées entre janvier et novembre 2016, dont plus de 75 % dans le secteur non marchand.

Priorité aux jeunes : généralisation de la Garantie jeunes en 2016 et CIVIS remplacé par le PACEA

Les jeunes sont restés une priorité gouvernementale en 2016.

Aux côtés des dispositifs en alternance comme les contrats d'apprentissage (près de 33 500 signés), le contrat de professionnalisation (environ 18 000 signés de janvier à octobre 2016), les contrats de génération (10 600 depuis le début de la mesure en mars 2013) ou encore les emplois d'avenir (environ 8 000 signés entre janvier et novembre 2016) se sont poursuivis.

La Garantie jeunes, quant à elle, désormais étendue à l'ensemble des départements, a concerné 6 300 nouveaux jeunes en 2016 en Auvergne-Rhône-Alpes. Ces mesures constituent par ailleurs autant de modalités possibles d'un parcours mis en œuvre par les missions locales, le Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS). Ce dispositif s'est achevé en cours d'année 2016 : il a concerné environ 4 200 jeunes sur la période. Il a été remplacé, avec la loi Travail du 8 août 2016 (article 46), par le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2017. Ce nouveau dispositif doit répondre au droit à l'accompagnement inscrit dans la loi.

Recul de la demande d'emploi dans les quartiers politique de la ville

Dans la poursuite de 2015, l'autre priorité

gouvernementale en 2016 a concerné les quartiers de la politique de la ville. Le nombre de contrats uniques d'insertion et d'emplois d'avenir prescrits en 2016 spécifiquement dans les 140 QPV de la région s'est élevé à plus de 4 000 et plus de 13 % des salariés des structures de l'insertion pas l'activité économique résident dans ces territoires. À noter que le nombre de demandeurs d'emploi a diminué dans ces territoires à la fin du 4^e trimestre 2016 par rapport à l'année précédente (respectivement - 1 % catégories ABCD, - 3 % catégories ABC, - 6 % catégorie A), y compris pour les moins de 26 ans (- 3 %, cat. ABC).

Les structures d'insertion par l'économie embauchent des personnes jugées éloignées de l'emploi

Enfin, les structures d'insertion par l'activité économique ont embauché en 2016 des personnes relevant du RSA, des chômeurs de longue durée ou encore des personnes handicapées : les chantiers d'insertion ont ainsi réalisé 11 100 embauches entre janvier et novembre 2016, les associations intermédiaires, 7 700 embauches, les entreprises d'insertion d'insertion 2 600 embauches ou encore les entreprises d'insertion, 4 700 embauches.

1 Nombre de bénéficiaires de contrats aidés

	2015	2016 (p)	Évolution 2016/2015 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats d'apprentissage du secteur privé	32 983	33 537	1,7
Emplois aidés du secteur marchand (1)			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	10 276	8 528	///
Emplois d'avenir	2 275	1 995	///
Emplois aidés du secteur non marchand (1)			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	30 564	29 895	///
Emplois d'avenir	6 373	5 960	///
Mesures d'accompagnement des jeunes (1)			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	13 040	4 193	///

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : le chiffre de 2016 n'est pas comparable avec 2015. Il concerne les contrats de janvier à novembre.

Note : extraction en mai 2017.

Source : DARES

L'aide à l'embauche dans les PME est destinée aux PME de moins de 250 salariés qui embauchent un salarié dont la rémunération telle que prévue au contrat de travail est inférieure ou égale au salaire minimum horaire de croissance majoré de 30 % ; cette aide est mise en place à compter du 18 janvier 2016 pour un contrat en CDD d'au moins 6 mois ou un CDI. Le montant de l'aide est de 4 000 € pour un contrat à temps plein, versée trimestriellement sur une période maximale de 2 ans, sous réserve que l'employeur justifie de la présence du ou des salariés embauchés.

Le PACEA : le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs, alternant formation, mises en situation en milieu professionnel, actions d'accompagnement social.

La Garantie jeunes : elle est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 ans à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET). Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi, d'un montant maximum de 472,37 € mensuels.

Démographie des entreprises

Davantage de créations d'entreprises

En 2016, les créations d'entreprises progressent en Auvergne-Rhône-Alpes comme en France métropolitaine. Elles ne retrouvent pas pour autant le rythme d'avant crise économique. C'est la baisse du régime de micro-entrepreneur qui limite la progression globale, les formes sociétaires et entreprises individuelles augmentant très nettement.

Christophe Privas, Michel Poinard, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

En 2016, dans le secteur marchand non agricole, 65 000 entreprises ont été créées en Auvergne-Rhône-Alpes, soit une hausse de 3,8 % par rapport à 2015 (*figure 1*). Celle-ci est un peu plus faible que celle de la France métropolitaine (+ 5,6 %). Les créations sous le statut de micro-entrepreneur sont les plus fréquentes (38,3 %), viennent ensuite celles sous la forme de sociétés (31,2 %). En 2016, la baisse du régime de micro-entrepreneur limite la progression globale, les formes sociétaires et entreprises individuelles augmentant très nettement (*figure 2*).

Forte croissance de la création d'entreprises individuelles

Après une année de fort repli (-22,6 %), en 2015, la diminution des demandes d'immatriculations de micro-entrepreneurs est moins importante en 2016 (-3,2 %) (*figure 3*). La loi Pinel de 2014 remaniant le régime des auto-entrepreneurs semble détourner les créateurs d'entreprises de ce statut vers les autres régimes d'entreprise. Ainsi, le nombre de créations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises croît de 9,7 %. Cette augmentation est sensiblement en retrait par rapport à l'année précédente (+ 18 %). À l'inverse, les créations sous le statut de société progressent nettement (+ 7,8 %). Les créations d'entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes représentent 12 % du total national (*figure 4*). Cette part varie de 11,3 % pour les sociétés et les micro-entrepreneurs à 14,6 % pour les entreprises individuelles.

La baisse des demandes d'immatriculation en micro-entrepreneurs ne concerne pas l'ensemble des secteurs. Elle est essentiellement concentrée dans l'industrie (-20,9 %) et la construction (-35,9 %). Les diminutions sont nettement moins

fortes dans les services (-0,6 %). Les immatriculations en micro-entrepreneurs sont même en progression pour le commerce, transport, hébergement et restauration (+ 6,9 %). Pour les deux autres régimes d'entreprises, tous les secteurs d'activité enregistrent des augmentations des immatriculations.

Les créations de sociétés augmentent le plus fortement pour les services aux particuliers (+ 10,7 %). Pour les entreprises individuelles, les services aux entreprises sont les plus dynamiques pour la création d'entreprises (+ 25,8 %).

Fort dynamisme des services aux entreprises

En 2016, le secteur de la construction enregistre une diminution du nombre de créations d'entreprises nettement moins importante que l'année précédente (-5,6 % contre -18,6 %). La baisse des immatriculations de micro-entrepreneurs de ce secteur n'est pas compensée par la progression des sociétés (+ 7,3 %) et des entreprises individuelles (+ 6,5 %). Dans l'industrie, les demandes d'immatriculation augmentent à nouveau (+ 3,6 %) après un important recul en 2015 (-7,8 %). Cette augmentation est principalement portée par les créations d'entreprises individuelles (+ 24,1 %) et, dans une moindre mesure, par les sociétés (+ 8,3 %). Elle compense la forte diminution des micro-entrepreneurs (-20,9 %).

Le secteur des commerces, transports, hébergement et restauration est générateur de créations d'entreprises selon les trois régimes d'entreprises. La création d'entreprises dédiées aux services aux entreprises poursuit sa hausse pour la quatrième année consécutive (+ 25,8 %), et plus rapidement qu'au niveau national (+ 19,9 %).

Pour les services aux particuliers, plus de la moitié des immatriculations le sont sous le statut de micro-entrepreneur, tant dans la région qu'au niveau national.

En 2016, tous secteurs confondus, pour sept des douze départements de la région, les créations d'entreprises sont en hausse (de + 0,6 % pour l'Isère à + 9,6 % pour le Rhône). Le Cantal est le département où elles diminuent le plus (-14,5 %). Au cours de l'année 2016, pratiquement une création sur trois l'a été dans le département du Rhône et une sur six dans celui de l'Isère. Le poids des créations du Rhône dans le total régional est en progression continue depuis dix ans.

Des défaillances moins nombreuses

En 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, 6 840 défaillances d'entreprises ont été enregistrées. À l'instar des créations, elles représentent 12 % du total national. La diminution des défaillances (-9,2 %) est nettement plus importante que pour l'année 2015 (-1,2 %) (*figure 5*). Elle est légèrement plus prononcée que celle de la France métropolitaine (-8,1 %). Le recul des défaillances d'entreprises concerne l'ensemble des secteurs d'activité, à l'exception de l'agriculture (*figure 6*). La construction est le secteur où il est le plus fort (-18,1 %), en lien avec l'amélioration de la situation du bâtiment. Les défaillances diminuent fortement dans l'industrie, dans la région comme au niveau national (-11,9 %).

Seuls les départements de l'Ardèche (+ 7,7 %) et de la Drôme (+ 2,2 %) enregistrent une hausse des défaillances. La Savoie (-26,8 %), la Loire (-21,2 %) et l'Allier (-13,6 %) affichent les diminutions les plus importantes. ■

Pour en savoir plus

- « Conjoncture régionale », Tableau de bord de conjoncture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, thème Entreprises

1 Créations d'entreprises par département

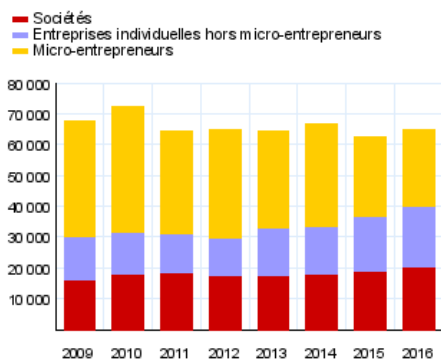
	en %				
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	Créations en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015
Ain	11,1	11,2	0,2	4 183	6,6
Allier	13,3	7,0	-29,3	1 738	-3,5
Ardèche	7,4	7,3	-6,4	2 312	2,2
Cantal	5,1	-16,2	-32,6	603	-14,5
Drôme	8,0	9,6	-13,0	4 259	-0,1
Isère	3,3	2,2	-2,4	10 149	0,6
Loire	9,8	8,4	-11,1	5 006	1,7
Haute-Loire	27,7	19,4	-40,3	1 148	-2,6
Puy-de-Dôme	4,8	15,1	-18,7	3 903	-1,1
Rhône	9,1	13,7	7,9	20 729	9,6
Savoie	2,0	9,3	-3,0	4 059	2,4
Haute-Savoie	8,1	14,0	-4,7	6 856	3,8
Auvergne-Rhône-Alpes	7,8	9,7	-3,2	64 945	3,8
France métropolitaine	9,8	10,3	-0,1	538 338	5,6

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

2 Nombre de créations d'entreprises dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

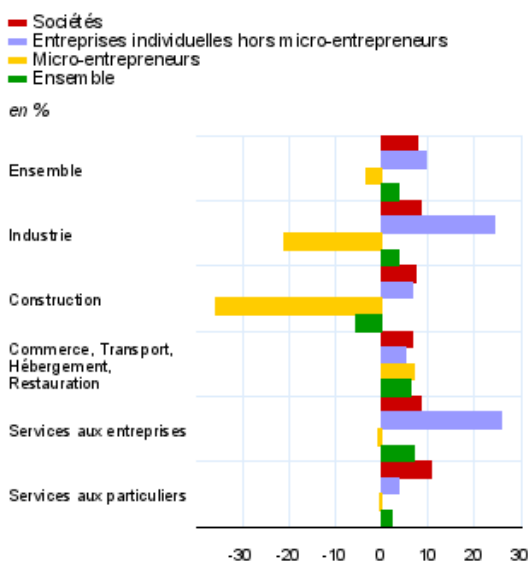


Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2015 et 2016 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

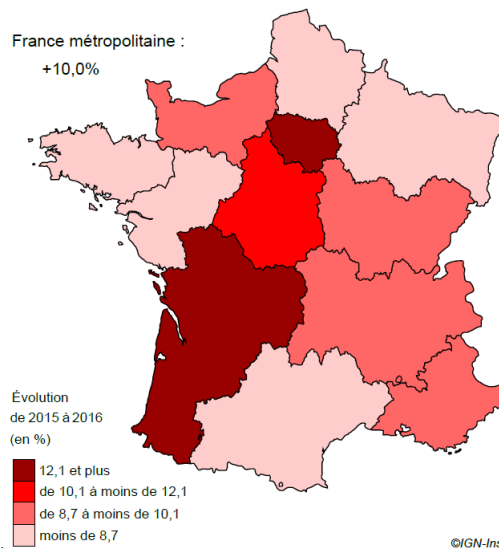


Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

4 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs

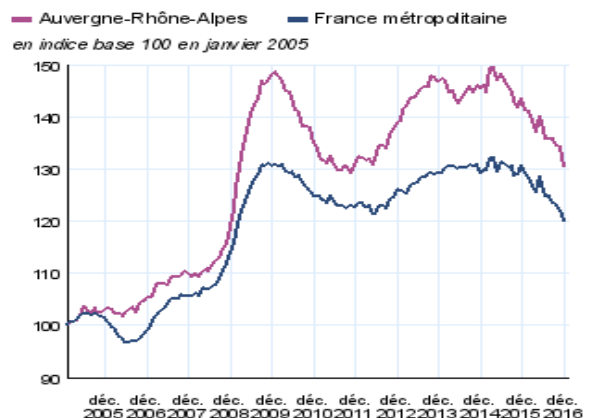


Champ : France métropolitaine, hors micro-entrepreneurs

Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

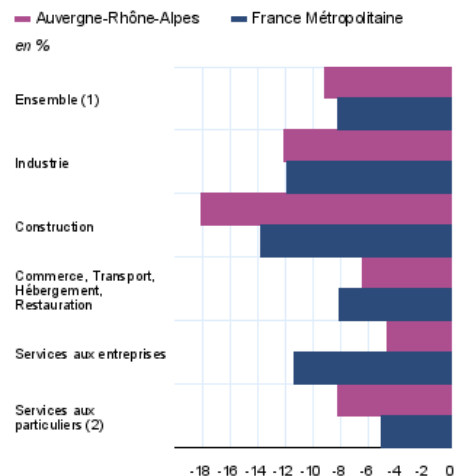
5 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Auvergne-Rhône-Alpes



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14.03.2017)

6 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2015 et 2016 en Auvergne-Rhône-Alpes



(1) : y compris agriculture

(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14.03.2017)

Construction

Les ventes de logements neufs progressent

Les ventes de logements neufs progressent et induisent une reprise de l'activité dans la construction résidentielle. Dans les travaux publics, les professionnels restent prudents, mais l'état des carnets de commande incite à un certain optimisme. En revanche, la conjoncture reste peu dynamique dans l'immobilier d'activité et dans l'entretien-rénovation.

Julie Brun, CERC Auvergne-Rhône-Alpes – Yves Pothier, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

En Auvergne-Rhône-Alpes, en 2016, les ventes de logements neufs retrouvent leur niveau de 2010. Au cours de l'année, 19 300 maisons et appartements sont réservés, soit 17 % de plus qu'en 2015. Tous les types de logement sont concernés. Cette conjoncture bien orientée incite les promoteurs à lancer de nouveaux programmes (figure 5). En 2016, 18 800 logements sont proposés à la vente, soit 16 % de plus qu'en 2015. Le niveau des ventes restant durablement supérieur aux mises en ventes, la baisse des stocks se poursuit. Ainsi, 16 000 logements sont disponibles fin 2016, en repli de 4 % par rapport à 2015. Le délai d'écoulement, soit le délai théorique pour que l'ensemble des logements disponibles soient vendus, se réduit aussi. En collectif, il s'établit à 10 mois au quatrième trimestre 2016 contre 13 mois un an auparavant. Pour les maisons il passe de 15 à 11 mois.

Hausse de l'investissement locatif et de l'achat pour habiter

Selon les promoteurs, le nombre de logements réservés par des particuliers en vue d'une mise en location augmente de 22 % en un an. Sur les douze derniers mois, un tiers des réservations est identifié par les promoteurs comme relevant d'un investissement locatif. Côté achat pour habiter, les ventes augmentent de 15 %. Les taux d'intérêt sont particulièrement bas, et pour les primo-accédants, les conditions d'obtention du prêt à taux zéro (PTZ) s'allègent, avec notamment le relèvement du plafond de ressources ouvrant droit au dispositif. Ainsi, 15 300 PTZ, qui concerne surtout le neuf, sont accordés en 2016, soit près du double de 2015 (+ 95 %).

Dans le parc locatif social, les agréments progressent de 21 % par rapport à 2015 tandis que l'accession sociale se replie de 6 %.

La croissance du bâtiment portée par la construction de logements

Dans ce contexte globalement favorable, la construction de logements neufs progresse (figure 3). Ainsi, en 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, 50 000 logements sont mis en chantier, soit une hausse de 10 % par rapport à 2015. C'est pour les appartements et logements en résidence que l'augmentation est la plus forte (+ 13 %). De plus, de nouveaux projets voient le jour. Progressant de 13 % par rapport à 2015, le chiffre des autorisations (figure 1) atteint 58 000 logements en 2016. Les constructions d'habitat collectif, regroupé avec les logements en résidence, et l'individuel pur sont celles qui augmentent le plus.

L'immobilier d'entreprise et l'entretien rénovation moins dynamiques

La tendance est plus indécise pour les locaux d'entreprises. En date de prise en compte, les surfaces des locaux non résidentiels mis en chantier en 2016 sont supérieures de 2 % à celles de 2015 (figure 4). Les surfaces de locaux industriels progressent. À l'inverse, celles des bureaux et locaux d'entrepôt sont en repli. Contrairement aux mises en chantier, les autorisations diminuent légèrement (- 1,5%) (figure 2).

L'activité d'entretien-rénovation des logements se montre peu dynamique. Le chiffre d'affaires du secteur progresse de 0,9 % en volume en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016 pour atteindre 9,3 milliards d'euros, soit 59 % de l'activité du bâtiment. Dans la rénovation énergétique, le levier le plus important est le crédit d'impôt transition énergétique. Ce dernier a concerné près de 90 000 ménages en 2014 pour plus de 500 millions d'euros de

travaux éligibles. Le programme Habiter Mieux orienté vers les ménages modestes, contribue à la rénovation de 4 800 logements en 2016 (- 9 % par rapport à 2015). Les établissements bancaires ont distribué 2 700 éco-prêts à taux-zéro (- 7 % par rapport l'année précédente). La TVA à taux réduit et les certificats d'économie d'énergie contribuent aussi au financement des aides à la rénovation énergétique. Dans le parc social, 4 100 prêts éco-PLS de la Caisse des Dépôts sont engagés par les bailleurs en 2016, soit une baisse de 28 % par rapport à 2015.

Une conjoncture bien orientée pour les travaux publics et les matériaux

Les travaux publics se redressent après une année 2015 particulièrement dégradée. Les chefs d'entreprise restent prudents, mais ils disposent de carnets de commande mieux fournis et se montrent de ce fait optimistes pour 2017.

L'industrie des matériaux se porte mieux, mais le niveau de production reste modéré. Les productions de béton prêt à l'emploi et de granulats augmentent respectivement de 5 % et 1 % en 2016. La consommation de ciment est en hausse de 7 % sur un an.

Hausse de l'intérim et baisse du chômage

L'amélioration de la conjoncture du secteur n'a pas de conséquence directe sur le niveau de l'emploi, qui diminue très légèrement. En revanche, l'intérim profite de cette embellie. En moyenne annuelle, il progresse de 9 % dans le bâtiment et de 15 % dans les travaux publics. Les créations d'entreprises progressent de 1 %, hors micro entreprises, alors que les défaillances reculent de 22 % en un an. ■

Pour en savoir plus

- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>
- CERA – Observatoire régional du BTP : www.cellule-eco-rhone-alpes.asso.fr

1 Hausse des autorisations de logements

	Logements en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Ain	3 800	-12,8	-6,0
Allier	800	11,3	-12,6
Ardèche	1 800	-13,1	-4,0
Cantal	600	12,1	-8,2
Drôme	3 100	15,9	-9,2
Isère	8 900	29,8	-9,8
Loire	2 800	-11,7	-4,8
Haute-Loire	1 000	3,0	-5,4
Puy-de-Dôme	3 300	-7,9	-4,1
Rhône	14 800	16,7	-3,2
Savoie	4 500	15,6	-1,5
Haute-Savoie	12 500	28,0	0,2
Auvergne-Rhône-Alpes	58 000	12,9	-4,6
France métropolitaine	437 800	14,8	-3,4

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine

Source : SOeS, Sit@del2, extraction au 30 mars 2017.

2 Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type

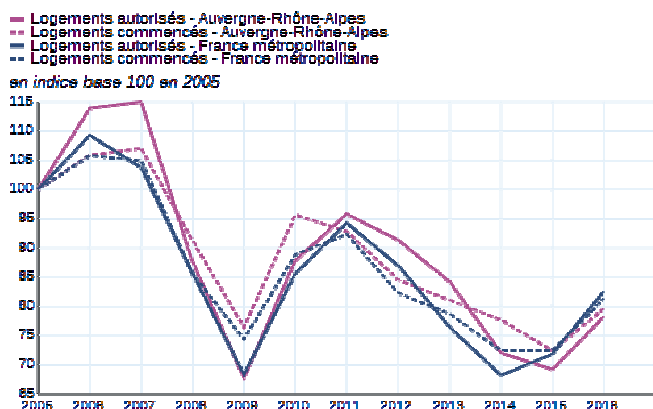
	Auvergne-Rhône-Alpes			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2016 (en milliers de m²)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Artisanat	198	-12,9	-0,6	0,5	-3,8
Bureaux	538	-3,0	2,4	8,6	0,2
Commerce	507	40,0	-7,3	8,5	-2,5
Entrepôt	621	-26,1	9,8	17,8	4,3
Exploitation agricole ou forestière	985	-9,5	-1,1	-10,7	-3,7
Hébergement hôtelier	151	62,5	-8,5	-6,6	2,2
Industrie	480	1,1	-4,3	8,3	-3,2
Service public ou d'intérêt collectif	732	15,1	-10,1	8,1	-8,7
Ensemble	4 207	-1,5	-2,1	2,9	-2,9

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 30 mars 2017.

3 Évolution de la construction de logements

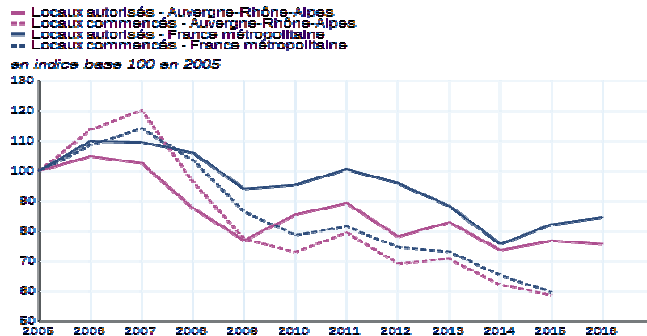


Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017.

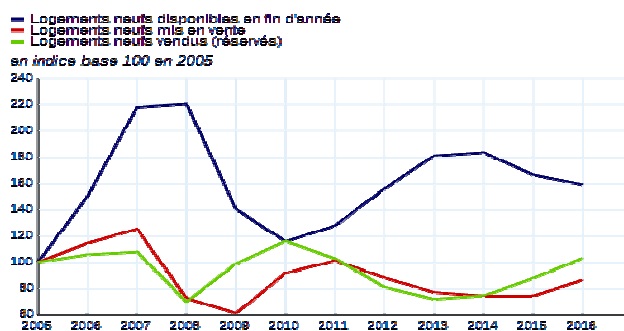
4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 30 mars 2017.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Auvergne-Rhône-Alpes



Note : données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; Auvergne-Rhône-Alpes

Source : SOeS, enquête ECLN.

Transports

Une année 2016 contrastée et un secteur encore fragile

Après un rebond en 2015, les immatriculations de véhicules neufs poursuivent leur progression en 2016. Le transport de marchandises présente des dynamiques modales hétérogènes. Les déplacements progressent pour tous les modes sauf pour le train.

Jean-Yves Pouyet, François-Xavier Robin, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'année 2016 se termine avec une hausse encore plus prononcée des immatriculations (+ 5,5 %) qu'en 2015, année marquée par un rebond des immatriculations de véhicules neufs. Cette progression est très proche de celle observée au plan national (+ 5,8 %). Avec environ 282 000 immatriculations tous véhicules confondus en 2016, la région concentre 11,5 % des immatriculations à l'échelle nationale (*figure 1*).

Augmentation des immatriculations de voitures neuves

En 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, un peu plus de 220 000 voitures particulières neuves sont immatriculées. À l'échelle régionale, comme pour l'Hexagone, les immatriculations augmentent de 5,2 % (*figure 2*). La majorité des grandes marques a incité en décembre leurs concessionnaires à acquérir et donc à immatriculer des stocks de véhicules proposés à la vente ce qui amplifie un peu ces bons résultats.

En 2016, 26 % des voitures particulières neuves immatriculées en 2016 émettent moins de 100 grammes de CO₂/km (28 % à l'échelle française). Ce ratio atteint 30 % dans le département du Rhône.

Les immatriculations de véhicules utilitaires légers neufs (poids inférieur à 3,5 tonnes) progressent dans la région de 6,5 % contre 8,1 % à l'échelle française. Les évolutions départementales sont plus contrastées, de +0,9 % dans le Puy-de-Dôme à + 7,6 % dans le Rhône.

Le marché des véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes augmente de 8,6 % (+ 12,6 % au niveau national) en 2016 après une forte contraction en 2015 (- 12,1 %). En revanche, les acquisitions de véhicules de transports en commun connaissent une légère baisse de 1,6 % (- 10,2 % au niveau national).

Le fret routier encore en baisse pour les échanges externes à la région

En 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, le fret routier entrant représente 9 175 millions de tonnes-km et connaît une baisse de 2,9 % par rapport à 2015. Avec 9 047 millions de tonnes-km (*figure 3*), le fret sortant diminue de 5,2 %. La source statistique ne mesurant que le pavillon français, il convient d'être prudent du fait de la montée en puissance des pavillons étrangers. Les échanges internes au sein de la région, avec 8 398 millions de tonnes-km, progressent en moyenne chaque année de 4,3 %.

En 2016, le trafic fluvial du bassin Rhône-Saône représente 16 % du volume national. Il enregistre une baisse de 10,3 % des tonnes-km transportées. La part des containers recule de 10,5 %. Au niveau régional, 3,9 millions de tonnes ont été transportées sur voies d'eau, ce qui représente une baisse de 2,6 %.

En 2016, le fret aérien de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry progresse de 11,5 % pour atteindre 56 100 tonnes transportées. Cette croissance est portée par le fret express qui

franchit le cap des 40 000 tonnes. La plateforme devient la seconde de France de province après Toulouse-Blagnac.

Des déplacements en hausse sauf pour le train

Pour l'ensemble des autoroutes non concédées et routes nationales disposant de comptages, les trafics tous véhicules augmentent en 2016 de 0,5 % à 3,6 % selon les axes routiers.

Le trafic voyageurs TGV est en recul de 1,7 % par rapport à 2015 et le trafic TER baisse également de 3,2 %. Selon la SNCF, ces résultats sont impactés par les effets post-attentats et les mouvements sociaux du printemps, la montée en puissance des autocars interurbains et l'évolution des comportements de mobilité des clients du TER qui n'hésitent pas à alterner entre covoiturage, autocars et train.

En 2016, avec 10,7 millions de passagers dans les aéroports d'Auvergne-Rhône-Alpes, le trafic aérien croît fortement (+ 8,9 %, contre 3 % au niveau national). Le trafic international progresse de 11,3 % en une année. Il représente les deux tiers du nombre de passagers. Les lignes à bas coût transportent 32 % des passagers. Elles enregistrent une augmentation de 22,7 % par rapport à 2015. Depuis 2009, le transport low-cost a plus que doublé (*figures 4 et 5*). ■

Pour en savoir plus

- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

1 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)
Ain	17 544	6,8	3 174	1,5	510	42,1	21 274	6,6
Allier	8 227	6,5	1 616	11,4	269	3,5	10 118	7,2
Ardèche	6 883	3,2	1 332	7,9	197	27,1	8 495	4,6
Cantal	3 813	4,0	876	-4,9	171	0,6	4 874	2,2
Drôme	13 297	3,3	3 438	13,8	603	-6,7	17 369	4,6
Isère	32 126	3,6	7 695	5,3	623	23,1	40 547	4,0
Loire	18 211	1,3	4 459	2,0	544	18,5	23 293	1,9
Haute-Loire	4 946	3,5	1 186	-2,0	271	32,2	6 432	3,1
Puy-de-Dôme	16 547	0,9	3 946	7,9	454	-9,7	20 988	1,9
Rhône	54 108	7,6	17 476	6,9	1 437	9,8	73 343	7,6
Savoie	15 270	6,4	4 020	9,7	495	-15,7	19 821	6,3
Haute-Savoie	29 713	7,2	5 004	9,3	448	16,4	35 233	7,5
Auvergne-Rhône-Alpes	220 685	5,2	54 222	6,5	6 022	8,6	281 787	5,5
France métropolitaine	1 984 472	5,2	408 042	8,1	48 418	12,6	2 447 528	5,8

Note : données brutes.

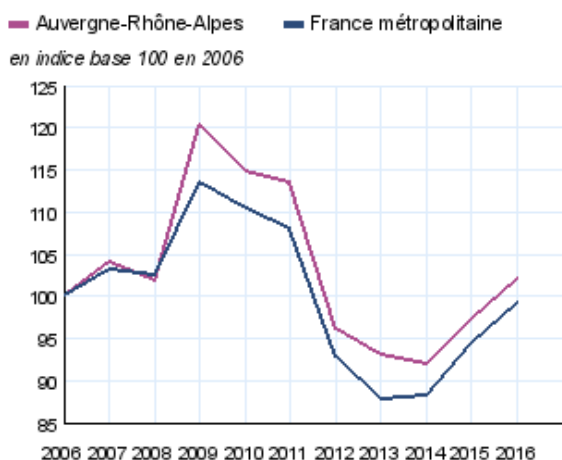
(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés d'un poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV

2 Évolution du nombre d'immatriculation de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes

Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

3 Transport de marchandises par la route

	2016 (p)	Évolution annuelle moyenne 2016/2014 (1)
Auvergne-Rhône-Alpes	(millions de tonnes - kilomètres)	en %
Entrées dans la région	9 175	-7,1
Sorties de la région	9 047	-8,2
Intérieur de la région	8 398	-0,9

p : données provisoires.

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SoeS, Enquête transport routier de marchandises

4 Passagers des aéroports

	Auvergne-Rhône-Alpes			France métropolitaine	
	Passagers 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Lignes nationales	3 531 699	4,9	0,4	2,9	1,7
Lignes internationales	7 102 837	11,3	2,6	3,0	4,3
Transit	58 339	-21,0	-17,4	11,1	-12,2
Total	10 692 875	8,9	1,5	3,0	3,5
dont lignes à bas coût (low cost)	3 418 415	22,7	10,2	10,7	11,1
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	32,0	///	///	///	///

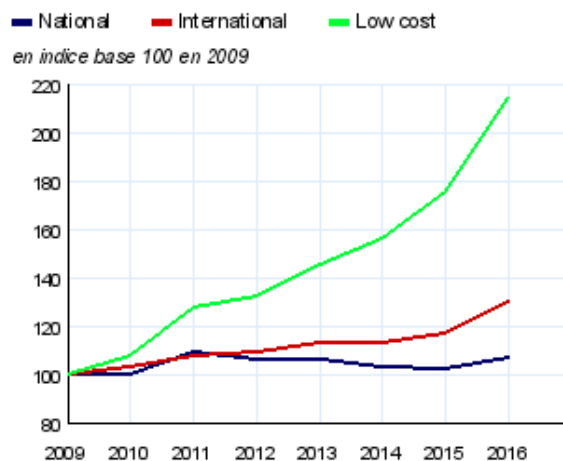
Note : données brutes.

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

5 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Union des aéroports français

Tourisme

L'attractivité touristique de la région se confirme à nouveau en 2016

En 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, la fréquentation touristique s'établit à 35 millions de nuitées. Elle progresse à la fois dans les hôtels (+ 4,5 %) et dans les campings (+ 3,3 %). Elle a notamment bénéficié d'une forte affluence pendant l'Euro 2016 et du retour de la fête des Lumières. Le nombre de nuitées atteint dans la région son plus haut niveau de la décennie.

Christine Bois, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

En 2016, 35 millions de nuitées ont été consommées dans les hôtels et les campings d'Auvergne-Rhône-Alpes. La fréquentation touristique est en hausse de 4,1 % par rapport à 2015 (figure 5). Cette vitalité régionale se distingue des résultats de la France métropolitaine (- 0,9 %). La région enregistre ainsi le record du nombre de nuitées depuis 2010.

Plus d'un million de nuitées supplémentaires dans les hôtels

La région confirme en 2016 sa deuxième place en nombre de nuitées consommées (23,7 millions) dans les hôtels, derrière l'Île-de-France et devant Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La hausse de la fréquentation est soutenue à la fois par la clientèle française (+ 3,7 %) et étrangère (+ 6,8 %). La part des nuitées étrangères augmente de 0,5 point. La part des nuitées européennes représente plus de 80 % des nuitées étrangères, les touristes belges sont venus plus nombreux (+ 11,4 % d'arrivées) et ont consommé plus de nuitées (+ 19,7 %) que l'année dernière, c'est la deuxième nationalité après les Britanniques (+ 5,9 %).

La fréquentation hôtelière est en baisse en Haute-Loire (- 2,7 %) et dans la Loire (- 6,9 %). Elle est stable dans le Cantal et progresse ailleurs (figure 1). En particulier, la Métropole de Lyon, le Rhône hors Métropole, l'Ardèche, la Haute-Savoie, l'Isère et la Savoie enregistrent de très fortes augmentations (de + 3,9 % à + 10,7 %). La Métropole de Lyon a été particulièrement attractive (+ 10,7 %). Elle a bénéficié notamment de l'Euro 2016 en

juin-juillet et du retour de la fête des Lumières en décembre. Elle représente 19 % des nuitées hôtelières d'Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2016, l'offre touristique en chambres par jour augmente de 1,2 %, les chambres occupées évoluent positivement de 3,5 %. Tous ces indicateurs positifs influent sur l'activité hôtelière et confirment la vitalité touristique de la région. La part de la clientèle professionnelle soutient la croissance de la fréquentation avec une augmentation de 3 %.

Enfin comme en 2015, les hôtels classés profitent de ce dynamisme, encore plus marqué dans le haut de gamme (+ 5,8 % pour les 3 étoiles) et le luxe (+ 11,6 % pour les 4 et 5 étoiles), ce qui n'est pas le cas pour la France métropolitaine (figure 2).

Nuitées camping : le plus haut niveau depuis 2010

Après un début de saison difficile, la fréquentation des campings enregistre une hausse de 3,3 % sur la période estivale, pour s'établir à 11,3 millions de nuitées (figure 3). Ce record d'affluence se confirme après une très bonne saison 2015. Auvergne-Rhône-Alpes se distingue par la plus forte augmentation (devant l'Occitanie + 2,7 % et les Hauts de France + 2,1 %). La région progresse en 2016 en se situant au 4^e rang en termes de fréquentation dans les campings juste derrière Paca et devant les Pays de Loire et la Bretagne.

Cette augmentation de la fréquentation est soutenue par le retour de la clientèle étrangère (+ 4,9 %) et française (+ 2,4 %). La part des nuitées étrangères progresse de

0,6 point. Les nuitées étrangères sont partagées à 53 % par la clientèle hollandaise, avec également une proportion importante de Belges (14,5 %) et d'Allemands (12,5 %). En juin, la région enregistre une forte augmentation des nuitées britanniques (+ 46 %) due à l'Euro 2016, le Rhône a été le plus impacté, mais les départements limitrophes en ont également bénéficié.

Le dynamisme de la fréquentation estivale profite à tous les départements sauf au Cantal et au Puy-de-Dôme. La météo a un impact très important sur la fréquentation de l'hôtellerie de plein air, le mois de mai très défavorable enregistre une baisse de 8,7 %, mais les trois mois de fin de saison permettent de sauver l'ensemble de la saison, notamment avec un mois de septembre ensoleillé (+ 13,3 %).

La progression de la fréquentation est plus sensible dans les emplacements équipés (+ 5,9 %) que dans les nus (+ 1,7 %). Cette tendance se confirme d'une année sur l'autre, pour autant les nuitées des emplacements nus représentent encore plus de 60 % des nuitées campings. Pour la clientèle française, cette répartition est plus équilibrée (52 % de nuitées dans les nus) que pour la clientèle étrangère (73 % dans les emplacements nus).

Les hébergements étoilés s'en sortent mieux que les non classés : + 2,9 % pour les 1 et 2 étoiles, et + 5,6 % pour les 3 à 5 étoiles. L'attrait des touristes pour les campings de 3 à 5 étoiles se traduit par une progression de plus de 1,4 million de nuitées depuis 2010 (figure 4). ■

Pour en savoir plus

- Données structurelles du tourisme sur internet : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=67&categorie=1&geo=REG-84>

1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2016 par une clientèle étrangère
	2016 (en milliers)	Evolution 2016/2015	Evolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	
Ain	1 272	2,0	2,7	23,6
Allier	813	2,8	-0,7	10,0
Ardèche	616	4,9	1,9	20,8
Cantal	505	0,0	0,4	8,6
Drôme	1 212	1,3	-0,6	21,4
Isère	2 526	4,0	1,7	24,7
Loire	711	-6,9	-0,5	13,7
Haute-Loire	322	-2,7	1,6	12,5
Puy-de-Dôme	1 907	2,4	0,8	12,3
Rhône	5 398	10,5	2,9	23,0
dont métropole de Lyon	4 504	10,7	-	23,7
dont Rhône hors Métropole	894	9,5	-	19,5
Savoie	3 678	3,9	1,6	36,9
Haute-Savoie	4 721	4,2	2,0	35,7
Auvergne-Rhône-Alpes	23 684	4,5	1,6	25,7
France métropolitaine	200 089	-1,0	0,6	34,8

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (milliers)		Évolution 2016/2015 (%)	
	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
1-2 étoiles	7 345	57 870	1,3	-0,2
3 étoiles	8 863	74 941	5,8	-1,1
4-5 étoiles	4 727	48 559	11,6	0,7
Non classés	2 750	18 719	-2,1	-6,8
Total	23 684	200 089	4,5	-1,0

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2016	
	2016 (en milliers)	Evolution 2016/2015	Evolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur des emplacements équipés
Ain	544	5,0	5,2	47,0	32,7
Allier	292	9,8	-0,1	26,6	31,3
Ardèche	3 940	1,7	2,0	38,6	47,9
Cantal	348	-5,2	0,7	19,2	33
Drôme	1 640	6,5	3,6	43,2	40,3
Isère	839	6,8	1,1	44,0	41,1
Loire	127	1,6	6,1	34,5	28,7
Haute-Loire	263	4,1	5,3	34,2	28,3
Puy de Dôme	960	-2,2	0,8	20,5	41,2
Rhône	191	5,4	2,6	47,3	43,5
dont Métropole de Lyon	82	////	////	57,7	41,2
dont Rhône hors Métropole	109	////	////	39,5	45,2
Savoie	708	1,8	-0,2	28,3	21,9
Haute-Savoie	1 484	7,1	-0,2	37,9	32,9
Auvergne-Rhône-Alpes	11 337	3,3	1,7	36,9	39,8
France métropolitaine	112 166	-0,6	1,6	32,0	49,4

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (milliers)		Évolution 2016/2015 (%)	
	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 692	15 744	2,9	-2,3
3-4-5 étoiles	8 659	90 362	5,6	0,2
Non classés	986	6 061	-12,7	-7,6
Total	11 337	112 166	3,3	-0,6

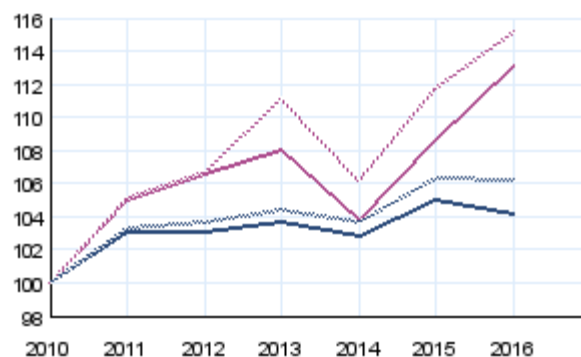
Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

5 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

- Nombre de nuitées - Auvergne-Rhône-Alpes
- ▨ Nombre d'arrivées - Auvergne-Rhône-Alpes
- Nombre de nuitées - France métropolitaine
- ▨ Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



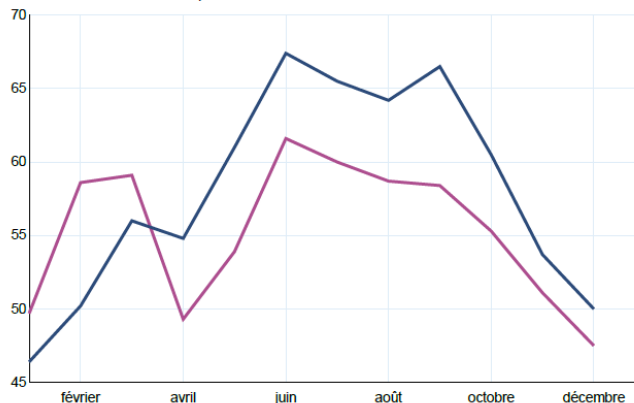
Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

6 Taux d'occupation dans les hôtels

- Auvergne-Rhône-Alpes - en 2016
- France métropolitaine - en 2016

en % du nombre de lits disponibles



Note : données 2016 définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Commerce extérieur

Diminution de l'excédent commercial

Les importations ayant plus fortement augmenté que les exportations, l'excédent commercial a fortement diminué par rapport à l'année précédente. Les importations sont stimulées par une amélioration du moral des ménages. La situation géopolitique incertaine et la ralentissement du commerce extérieur pénalisent les exportations.

Jacques Mercier, Directe Auvergne-Rhône-Alpes

En Auvergne-Rhône-Alpes, les échanges extérieurs sont en légère progression. Les exportations s'élèvent à 56,7 milliards d'euros (Md€). Les importations atteignent quant à elles 55,6 Md€. Ainsi, l'excédent commercial s'élève à 1,1 Md€.

Dégradation de la balance commerciale

Les importations ayant plus fortement augmenté (+1,8 %) que les exportations (+0,7 %), l'excédent commercial a fortement diminué (-33 %) par rapport à l'année précédente (figure 1).

Cette détérioration de la balance commerciale peut s'expliquer par un montant des importations en valeur revalorisé par la baisse de l'euro, des importations stimulées par une hausse du moral des ménages et une légère reprise du marché de l'emploi. Le montant des importations a toutefois été atténué par la baisse des cours du pétrole.

Le ralentissement du commerce mondial en 2016 (+1,7 % en volume, le plus faible niveau depuis 2009) et la situation géopolitique incertaine avec notamment le Brexit et les élections américaines ont pénalisé les exportations. En revanche, elles ont été favorisées par une baisse de l'euro par rapport au dollar, des conditions de crédits exceptionnellement attractives et la baisse des charges des entreprises.

Forte hausse des exportations de produits pharmaceutiques

Les trois principaux produits échangés par la région sont les machines et équipements d'usage général, les « produits chimiques

de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique » ainsi que les produits pharmaceutiques. Ils représentent à eux seuls 22 % des importations et 25 % des exportations (figure 3).

Les exportations des « produits chimiques de base, produits azotés et caoutchouc synthétique » continuent de baisser -6 % depuis 2014. Ils restent cependant les premiers produits les plus exportés de la région mais. À l'inverse, les exportations de produits pharmaceutiques bondissent comme en 2015 de plus de 12 % et deviennent ainsi le deuxième produit le plus exporté de la région.

Moins d'importations d'hydrocarbures

Les importations de machines et équipements d'usage général augmentent de 5,7 % et deviennent les premiers produits importés de la région. Ceci peut s'expliquer par un contexte favorable à l'investissement des entreprises (+3,4 % en 2016 après +2,7 % en 2015). Celui-ci est soutenu par des bonnes perspectives de la demande, des conditions de crédits extrêmement avantageuses et les mesures favorables à l'investissement.

Le solde des hydrocarbures naturels demeure le plus gros déficit de la région. Toutefois, la baisse des volumes et du prix du pétrole en 2016 (-15 % en euros sur l'année), atténue le déficit de la balance commerciale. Les soldes commerciaux des produits des ordinateurs et équipements périphériques continuent de se détériorer du fait d'une forte demande des ménages (figure 2).

Renforcement des échanges commerciaux avec l'Union Européenne

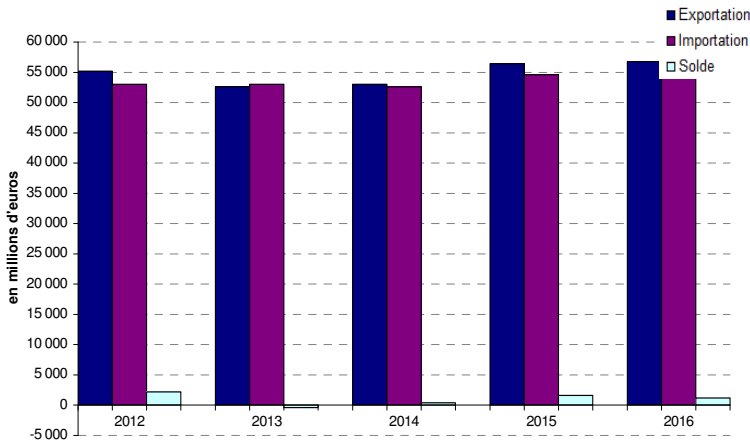
Les échanges commerciaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes vers l'Union européenne et la zone euro, déjà majoritaires en 2015, progressent encore. En 2016 cette zone représente 62,3 % des exportations (60,5 % en 2015) et 59,9 % des importations (47,4 % en 2015). Les trois principaux partenaires de la région à l'export sont l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Après l'Union européenne, les deuxième et troisième zones d'échanges commerciaux sont l'Asie et l'Amérique avec respectivement 14,7 % et 8,5 % du total (figure 4).

Un quart des exportations partent du Rhône

Le Rhône (25 % des exportations), l'Isère (18 %), l'Ain (16 %) et la Haute Savoie (9 %) sont les principaux départements exportateurs de la région. Les principaux départements importateurs sont, quant à eux, le Rhône (32 % des importations), l'Isère (19 %), l'Ain (12 %) et le Puy-de-Dôme (9 %). La quasi-totalité des importations d'hydrocarbures naturels concernent le Rhône.

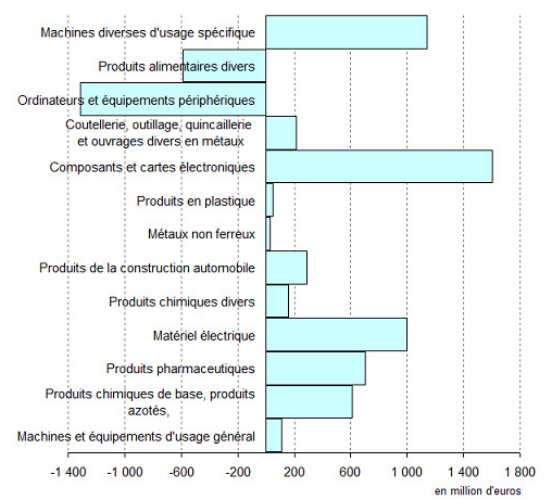
Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie de la reprise des commandes industrielles. L'augmentation des importations de machines et équipements d'usage général est certainement un signe d'un dynamisme des investissements dans la région. ■

1 Exportations, importations et soldes de la région Auvergne-Rhône-Alpes



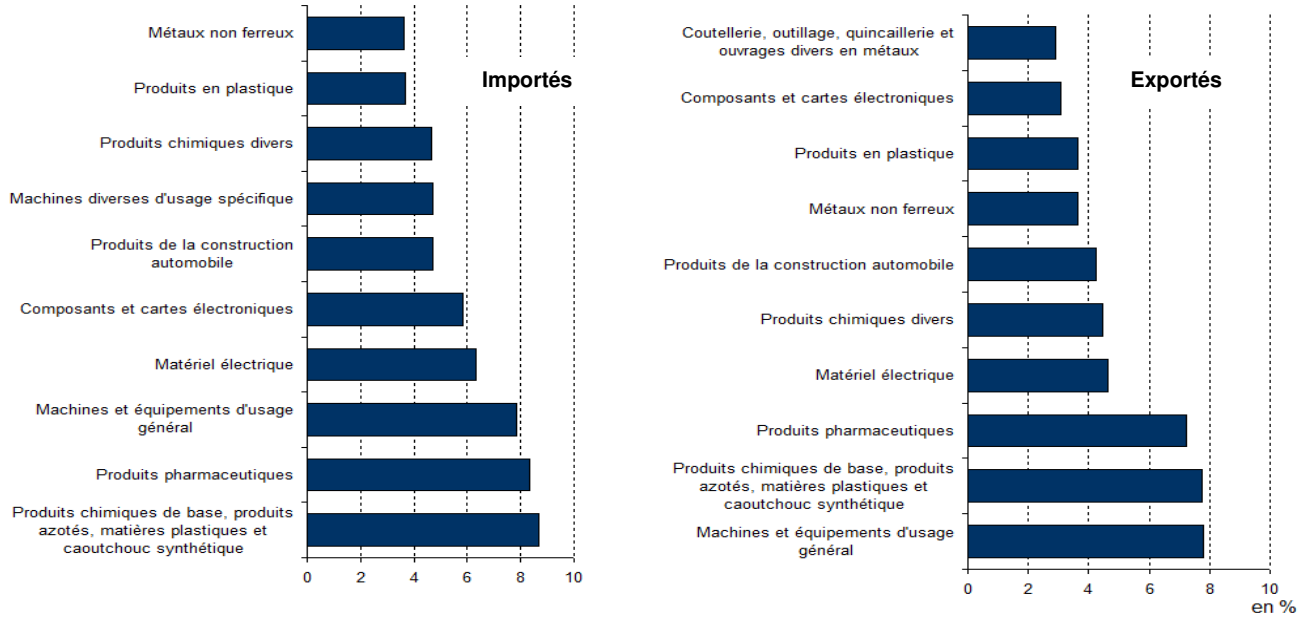
Note : données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.
 Note de lecture : Le montant des exportations depuis la région Auvergne-Rhône-Alpes est de 56 715 M€. Remarques : Le montant des exportations par des entreprises ayant leur siège social en Auvergne-Rhône-Alpes est de 40 664 M€. Le montant des importations d'hydrocarbures naturels de la région Auvergne-Rhône-Alpes représente 5,15% des importations nationales
 Source : Douanes françaises, publication des résultats de janvier 2017

2 Soldes des principaux produits de la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2016



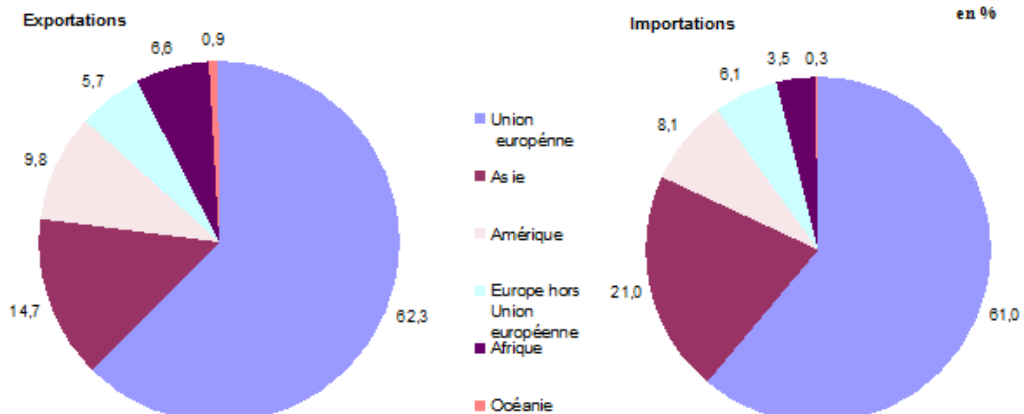
Note : données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.
 Source : Douanes françaises, publication des résultats de janvier 2017

3 Les dix principaux produits exportés et importés de la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2016



Note : données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.
 Source : Douanes françaises, publication des résultats de janvier 2017

4 Exportations et importations de la région Rhône-Alpes-Auvergne par zone géographique en 2016



Note : données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.
 Source : Douanes françaises, publication des résultats de janvier 2017

Comptes des entreprises

Des performances contrastées en 2016

En 2016, la hausse de l'activité dans l'industrie est modeste. La moindre performance de secteurs prédominants dans la région pèse sur les résultats d'ensemble. Contrairement aux années précédentes, le chiffre d'affaires des entreprises industrielles réalisé à l'export diminue. Les services marchands aux entreprises conservent une bonne dynamique de croissance, identique à celle de 2015. Le secteur du BTP, après plusieurs années difficiles, paraît se redresser en 2016 tant dans le bâtiment que dans les travaux publics.

Stéphane Albert, Solange Domaison, Banque de France – Direction des Affaires Régionales

L'activité industrielle régionale progresse encore en 2016

En 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, la croissance des chiffres d'affaires dans l'industrie s'avère décevante (+1 %) (*figure 1*) en regard des attentes de début d'année.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'export varie de manière contrastée (*figure 2*) dans les différents secteurs.

Le secteur des équipements électriques et électroniques porté par l'informatique et l'électronique enregistre la plus forte hausse d'activité (+3 %). L'industrie agro-alimentaire reste bien orientée (+1,3 %) et ce malgré la baisse sensible de ses exportations (-4,5 %). L'activité dans le secteur du matériel de transport est stable (+0,9 %), soutenue notamment par les équipementiers et carrossiers automobiles.

En revanche, le chiffre d'affaires de deux des principaux secteurs (métallurgie et industrie de la chimie) des autres produits industriels, secteur majoritaire dans la région, diminue. L'activité dans la métallurgie et produits métalliques se replie (-1,3 %). La baisse des exportations de ce segment est plus marquée (-4,1 %). Les chiffres d'affaires des industries de la chimie, plus sensibles aux variations des cours des matières premières, connaissent également une érosion (-2,1 %). Il en est de même dans le caoutchouc-plastique (-0,2 %). Les autres activités du secteur restent bien orientées et notamment soutenues par les exportations dans l'industrie pharmaceutique et les entreprises de sous-traitance industrielle.

La rentabilité d'exploitation des entreprises industrielles se stabilise en 2016 (*figure 4*). La proportion

d'entreprises annonçant une dégradation de leur rentabilité a continué de baisser, passant en un an de 29 % à 25 % au profit de celles indiquant une stabilité (de 33 % à 37 %).

Après un léger redressement en 2015 (+2,7 %), les investissements corporels marquent le pas en 2016 (+0,5 %) en se limitant au seul renouvellement des capacités de production.

En 2016, l'emploi industriel (intérimaires inclus) des entreprises de l'échantillon en Auvergne-Rhône-Alpes progresse légèrement (+0,4 %) (*figure 3*). Hors les gains de productivité réalisés dans le secteur des équipements électriques et électroniques, les effectifs évoluent de façon différenciée selon l'activité.

Les services aux entreprises maintiennent leur dynamique de croissance

L'augmentation moyenne du chiffre d'affaires reste identique à celle de l'an dernier (+4,1 %) dans les services aux entreprises. Tous les secteurs enquêtés sont en progression en 2016. Les plus fortes croissances d'activité sur l'année sont toujours celles des deux segments à forte création de valeur ajoutée, l'informatique ainsi que l'ingénierie et les études techniques (respectivement +7,5 % et +6,1 %). Dans le secteur du transport et entreposage comme dans les activités de nettoyage, le chiffre d'affaires s'accroît de manière plus modérée (+2,5 %). Étudié pour la première fois en 2016, le secteur de l'hébergement restauration connaît également une hausse d'activité (+4,3 %) dans un contexte particulier du fait des attentats.

En termes de rentabilité, les axes de progrès semblent se resserrer et le niveau des marges est resté stable en 2016.

Globalement, dans les services aux entreprises, l'emploi progresse (+2,4 %), porté par les activités informatiques qui ont recruté significativement en 2016 (+6,3 %). En revanche, les bureaux d'études et d'ingénierie ont fait face au développement de leur courant d'affaires avec une hausse d'effectifs plus modérée (+1,7 %). Tous les autres segments ont aussi procédé à des renforcements d'effectifs à la mesure de l'orientation de leur chiffre d'affaires.

Le secteur du BTP se redresse

En 2016, après plusieurs années difficiles, la production d'ensemble dans le secteur du bâtiment et travaux publics est en hausse (+1,9 %) avec un rebond plus ou moins marqué selon la branche d'activité.

Ainsi les travaux de gros œuvre et dans une moindre mesure de second œuvre bénéficient de l'accélération des mises en chantier dans la région avec respectivement +3,9 % et +1,3 % de hausse de leur production totale.

En revanche, l'évolution de l'activité dans les travaux publics reste encore très mesurée (+0,9 %).

L'emploi global (intérim inclus) progresse logiquement (+2,1 %) dans le BTP et un réajustement d'effectif a été opéré dans chacune des trois composantes du secteur.

Même si les prix des devis sont encore tendus et la concurrence toujours âpre, les entreprises du BTP constatent une amélioration de leur rentabilité d'exploitation. ■

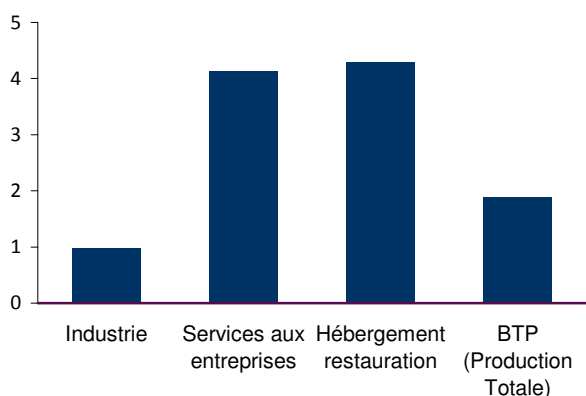
Pour en savoir plus

Pour connaître l'évolution et les perspectives d'activité des différents secteurs de l'industrie, des services aux entreprises, et de la construction, ou pour obtenir les résultats complets de notre enquête annuelle, « Les entreprises en Auvergne Rhône-Alpes – Bilan 2016 et Perspectives 2017 » :

https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2017/03/29/erbp_auvergne-rhone-alpes_bilan-2016-perspectives-2017.pdf

1 Évolution des chiffres d'affaires entre 2015 et 2016 en Auvergne-Rhône-Alpes

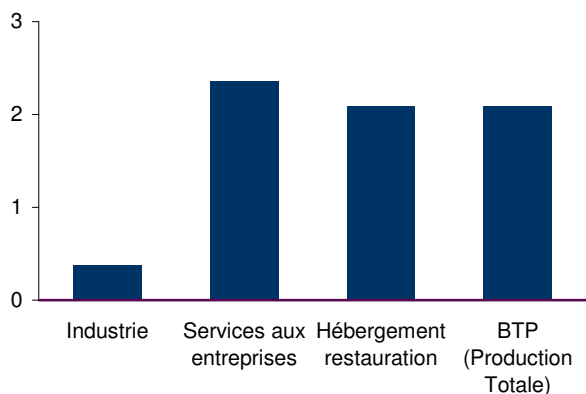
en %



Source : Banque de France, Les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes - Bilan 2016 et perspectives 2017

3 Évolution des effectifs entre 2015 et 2016 en Auvergne-Rhône-Alpes

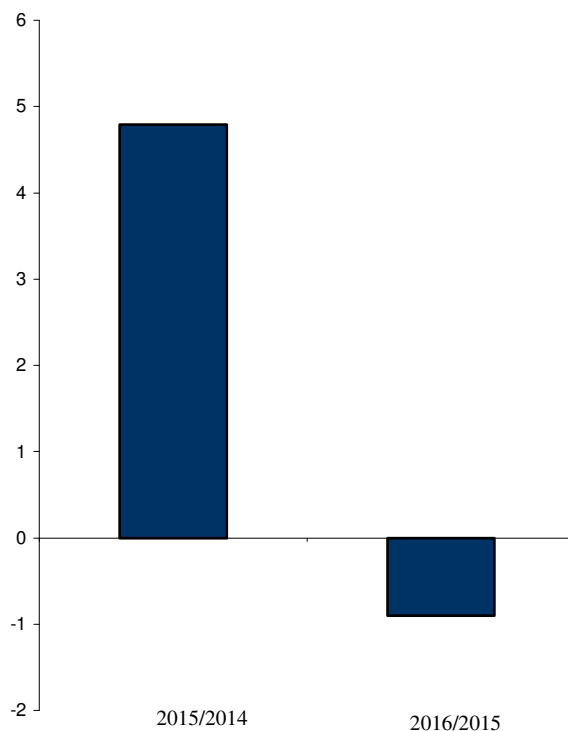
en %



Source : Banque de France, Les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes - Bilan 2016 et perspectives 2017

2 Évolution des chiffres d'affaires à l'exportation en Auvergne-Rhône-Alpes

en %



Source : Banque de France, Les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes - Bilan 2016 et perspectives 2017

4 Évolution des rentabilités d'exploitation en Auvergne-Rhône-Alpes

Secteurs d'activité	2016
Industrie	=
Services	=
BTP	↗

Source : Banque de France, Les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes - Bilan 2016 et perspectives 2017

Pour comprendre les résultats

Enquête menée au début d'année 2017 auprès d'un échantillon composé de 4 506 entreprises ou établissements de la région Auvergne-Rhône-Alpes appartenant à l'industrie, aux services marchands (transports et entreposage, activités informatiques, ingénierie et études techniques, nettoyage) et au bâtiment et aux travaux publics.

Rentabilité (d'exploitation) ou marge d'exploitation : résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires hors taxe, exprimé en pourcentage.

Crédit

Une distribution du crédit dynamique en région comme au plan national

En 2016, les encours de crédits distribués à la clientèle non-financière de la région Auvergne-Rhône-Alpes approchent les 210 milliards d'euros soit une progression de près de 10 milliards d'euros par rapport à 2015. Les crédits à l'équipement (+ 6,3 %) et à l'habitat (+ 5,4 %) augmentent nettement.

Stéphane Albert, Banque de France - Direction des Affaires Régionales

Avec une progression de 9,5 milliards d'euros entre décembre 2015 et décembre 2016, les encours de crédits distribués à la clientèle non financière de la région Auvergne-Rhône-Alpes approchent les 210 milliards d'euros. La région représente 11,2 % de l'encours national de crédits, très proche de son poids dans le PIB national (11,6 %), et au deuxième rang derrière l'Île-de-France.

Des crédits à l'habitat toujours en progression

Les crédits à l'habitat représentent 63,5 % du total des encours, bien supérieurs à leur part de 54,4 % dans l'encours national (*figure 1*). Toutefois, l'évolution entre 2015 et 2016 en Auvergne-Rhône-Alpes est proche de celle constatée en France (+ 5,4 % contre + 5,1 %) (*figure 2*).

Au sein de la région, tous les départements enregistrent une progression, plus ou moins importante, des encours de crédits à l'habitat, de + 3,9 % pour la Haute-Loire, à + 7,2 % dans le Puy-de-Dôme. Structurellement, le Rhône, la Haute-Savoie et l'Isère représentent près des trois quarts des encours distribués. En effet, le dynamisme économique et l'attractivité géographique induisent une croissance démographique plus importante que dans d'autres départements et par conséquent un marché immobilier plus tendu et donc plus cher (*figure 3*).

Les crédits à l'équipement progressent nettement en 2016

Grâce à des conditions de financements

favorables et de mesures fiscales soutenant l'investissement, les crédits à l'équipement affichent un certain dynamisme en 2016 (+ 6,3 %), au-dessus de la moyenne nationale (+ 4,1 %). Le Rhône se positionne en troisième place au plan national après Paris et les Hauts-de-Seine.

Les encours de crédits à l'équipement sont supérieurs de 2,8 points du niveau national (26,7% contre 23,9%).

Ralentissement des encours de crédits de trésorerie

Entre 2015 et 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, les encours de crédits de trésorerie enregistrent une progression (+ 3,9 %) nettement inférieure à celle enregistrée au niveau national et plus faible qu'entre 2014 et 2015 (+ 5,5 %). Ce constat doit cependant être nuancé par la surreprésentation des crédits recensés en Île-de-France. Hors cette dernière, la croissance des encours en France (+ 4,5 %) reste plus élevée qu'en Auvergne-Rhône-Alpes mais l'écart est faible. À travers la distribution de crédits de trésorerie, les banques accompagnent le financement des besoins en fonds de roulement des entreprises ainsi que la consommation des ménages.

En Auvergne-Rhône-Alpes, bien que plus marginale en volume, la nouvelle baisse des encours de comptes ordinaires débiteurs (- 5,6 %) illustre une certaine amélioration des trésoreries des entreprises régionales. Cette diminution est plus forte

qu'au niveau national (- 1,7 %).

Situations hétérogènes selon les territoires

La répartition départementale des encours des crédits fait ressortir le dynamisme de certains territoires. Le Rhône, la Haute-Savoie et l'Isère restent les principales zones de distribution des crédits, avec 57 % du total régional, en lien avec leur poids économique, viennent ensuite les départements de la Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Ain pour près de 25 %.

Le poids des encours des départements du Rhône et de la Haute-Savoie dans le total régional est plus fort que leur poids démographique (*figure 4*). ■

Pour comprendre les résultats

Mode de collecte des données :

Les centralisations financières territoriales recensent, sur une base conventionnelle, les opérations -dépôts et crédits- traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente).

Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

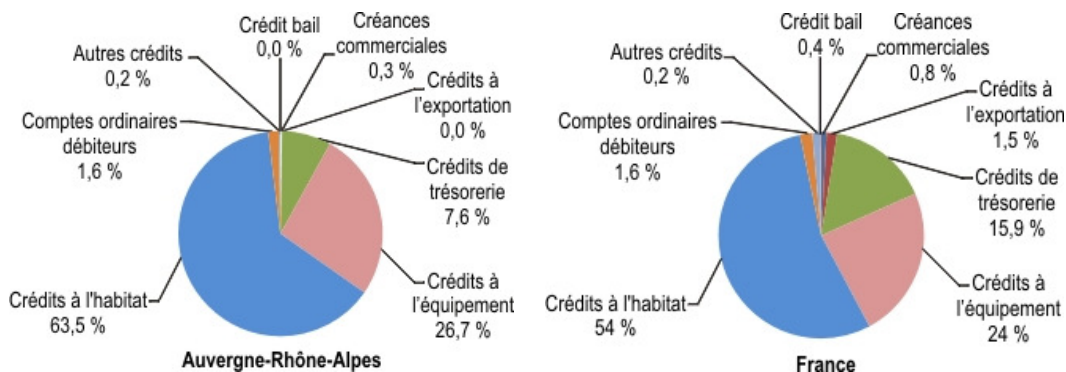
Les centralisations sont élaborées en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et sont agrégées par département de la France métropolitaine.

Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

Pour en savoir plus

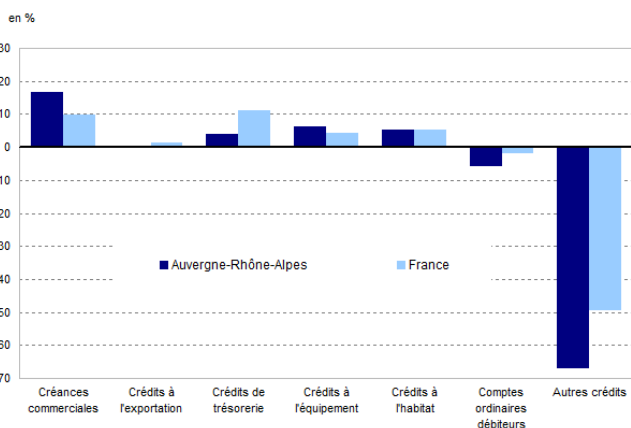
- 1 « Les entreprises en Auvergne - Rhône-Alpes, bilan 2016, perspectives 2017 », Banque de France, site internet : https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2017/03/29/erbp_auvergne-rhone-alpes_bilan-2016-perspectives-2017.pdf
- <https://www.banque-france.fr/page-sommaire/credit>

1 Répartition des encours de crédit en Auvergne - Rhône-Alpes et en France en 2016



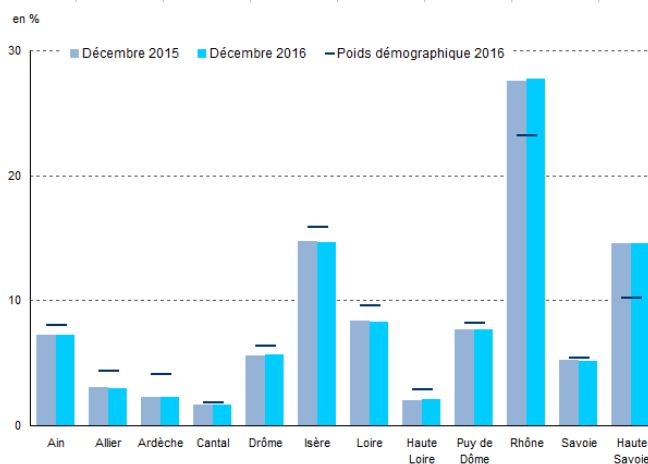
Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2016

2 Évolution des différents types d'encours entre décembre 2015 et décembre 2016



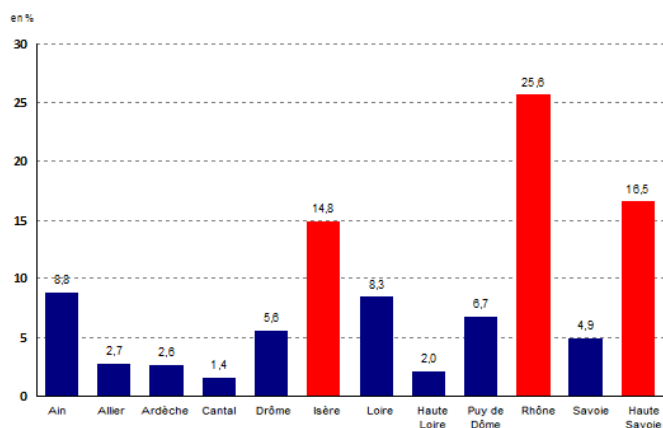
Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2016

4 Répartition départementale des encours de crédits



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2016

3 Répartition départementale des crédits à l'habitat



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2016

Conjoncture agricole

Une nouvelle année difficile

L'année 2016 est marquée par une récolte de céréales moyenne, de fortes pertes en fruits mais une très belle production viticole. Après une année 2015 morose, les prix restent bas pour la plupart des productions animales. En particulier, le prix du lait continue à baisser. Seules les filières porcines, avicoles et lait de chèvre connaissent une embellie.

Jean-Baptiste Guittard, Pôle conjoncture Sriset, Draaf Auvergne-Rhône-Alpes

En 2016, après un hiver très doux et humide, le printemps est froid et très pluvieux, notamment sur le nord de la région. Ensuite, l'été se caractérise par de fortes chaleurs et la sécheresse. Il faut attendre novembre pour retrouver des pluies significatives (*figure 1*).

Des prix toujours bas en grandes cultures

Le printemps trop humide, pénalise les rendements des céréales d'hiver du nord de la région (-23 % pour le blé tendre dans l'Ain et -16 % dans l'Allier). Les départements du sud, moins exposés aux intempéries du printemps, obtiennent des rendements satisfaisants. De plus, la qualité est globalement correcte. Le rendement du maïs grain s'élève à 93 quintaux par hectare, soit une hausse de 18 % par rapport à 2015. Il reste inférieur à la moyenne des cinq années précédentes. Au final, en 2016, la région produit 3,5 millions de tonnes de céréales, soit 4 % de plus qu'en 2015 mais 5 % de moins que la moyenne 2011-2015. Le rendement moyen du colza est excellent (35 q/ha) et progresse de 15 % par rapport à l'année précédente. Celui du tournesol se rapproche des normales à 25 q/ha. Seule la betterave connaît une baisse de rendement à 76,5 t/ha. Malgré une production de blé hexagonale en baisse de plus de 25 %, les cours des céréales restent bas (*figure 2*).

Les fortes précipitations permettent une pousse d'herbe excédentaire au printemps. Ensuite, la sécheresse estivale bloque la végétation jusqu'en fin d'année. Il en résulte une production fourragère légèrement plus faible que les cinq dernières années. Les rendements et les qualités des maïs fourrages sont très hétérogènes.

Pas d'amélioration pour les filières lait et viande

Avec 2 531 millions de litres, la collecte de lait de vache est en retrait de près de 3 % par rapport à 2015. Le prix moyen régional recule de 5 % par rapport à celui de 2015 qui avait déjà chuté de 12 % par rapport à 2014, pour s'établir à 319 € pour 1 000 litres (*figure 3*). À l'inverse, les livraisons de lait AOP alpines et de lait issu de l'agriculture biologique se maintiennent dans un contexte de prix rémunérateur (respectivement 562 €/1 000 L et 437 €/1 000 L en moyenne sur l'année). Avec 323 775 hectolitres, la production de lait de chèvre est stable. Le prix moyen poursuit sa progression initiée depuis 4 ans (+1,2 % en 2015).

Les cours des bovins destinés à l'engraissement (bovins maigres) sont en légère baisse par rapport à l'année dernière malgré des exportations dynamiques (297 488 bovins exportés depuis la région, +8 % par rapport à 2015). Sur le marché de la viande, la décapitalisation du cheptel laitier (vente pour la boucherie) se poursuit, entraînant une abondance de l'offre et une nouvelle chute des cours après une année 2015 difficile (*figure 4*).

La filière ovine souffre à nouveau d'une baisse de la consommation et les cours sont en repli. La production d'agneaux sous signe de qualité se porte mieux.

La demande chinoise au secours de la filière porcine

La filière porcine connaît enfin une embellie en 2016 après plusieurs années difficiles. Les exportations vers la Chine bondissent, permettant un rééquilibrage durable du marché et une hausse des cours.

Les abattages de volailles sont supérieurs de 2,5 % à 2015, confirmant le dynamisme de la filière, avec le poulet comme production moteur.

Une offre limitée et une bonne tenue des prix des fruits

La production régionale de légumes est correcte (+13 % pour les tomates et +5 % pour les laitues), hormis la récolte de poireaux, pénalisée par la sécheresse automnale (-7 %). Les surfaces de vergers stagnent par rapport à 2015. Elles sont même en léger recul pour les pêches et les abricots. Les épisodes de gel printanier, puis les orages de grêle réduisent fortement la production de fruits à noyau. Les prix élevés ne compensent pas les pertes. Les fruits à pépins sont épargnés, la production est restée stable (*figure 5*).

Une vendange abondante et de qualité

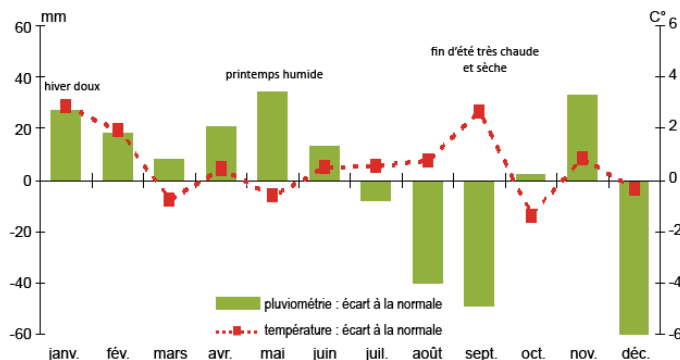
La saison viticole s'annonçait mauvaise. Finalement, la fin d'été très chaude permet des vendanges abondantes et de superbe qualité. Avec 2,5 millions d'hectolitres, la récolte est supérieure de 10 % à celle de 2015 et dépasse de 6 % la moyenne quinquennale (*figure 6*). Le volume des transactions en vrac du millésime 2015 est inférieur à celui du millésime précédent (-14 % en Beaujolais génériques comme en Côtes du Rhône régional). La progression des cours (+1,6 % en Beaujolais ; +3 % en Côtes du Rhône régional) ne compense pas cette baisse des ventes. Pour le millésime 2016, les cinq premiers mois de la campagne 2016-2017 affichent des prix en léger retrait. ■

Pour en savoir plus

- Site Internet du SSP : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>
- Site internet de la Draaf Auvergne-Rhône-Alpes : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/>

1 Excès d'eau printanier et sécheresse estivale

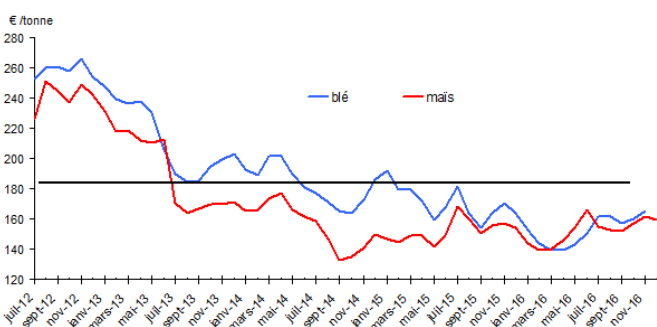
Écart de la pluviométrie et des températures 2016 par rapport aux normales saisonnières en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Météo France

2 Des prix des céréales bas depuis trois ans

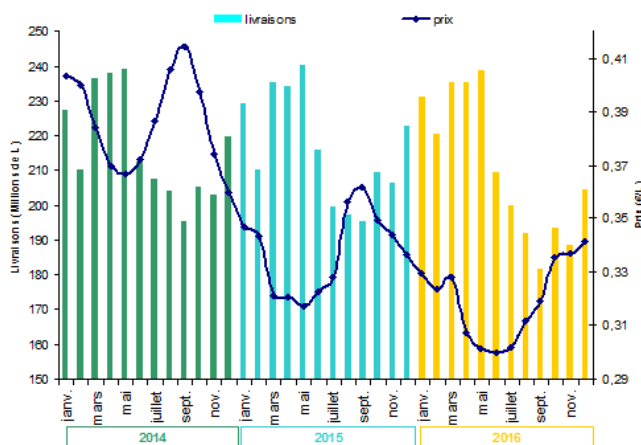
Cotation du blé tendre et du maïs-grain



Sources : FranceAgriMer, La Dépêche

3 Le prix du lait encore en baisse

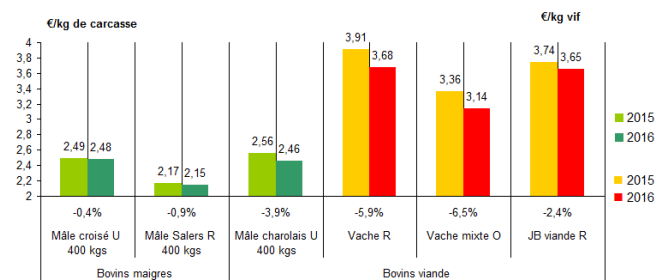
Livraison et prix moyen du lait de vache (hors AOP alpines) en Auvergne-Rhône-Alpes payé au producteur



Sources : Enquête mensuelle SSP - FranceAgriMer - extraction du 02.03.2017

4 Une baisse plus prononcée en bovins viande

Évolution des cotations annuelles des bovins maigres et des bovins viande (zone Centre-Est)



Sources : Commissions de cotation des bovins maigres de Clermont-Ferrand et Dijon - FAM

5 Une petite production en fruits à noyau

	2015 ⁽¹⁾	2016 ⁽²⁾	Évolution 2016/2015
	(en tonnes)		(en %)
pomme	111 500	104 070	- 7
poire	20 300	21 130	+ 4
abricot	93 800	48 000	- 51
pêche nectarine	39 400	31 800	- 20
cerise	11 520	7 970	- 30

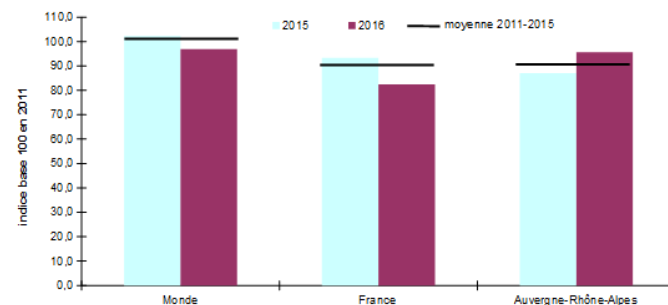
(1) statistique agricole annuelle définitive

(2) statistique agricole provisoire - estimation au 01/03/2017

Source : Agreste

6 Bon niveau de production régionale, faibles vendanges nationales et mondiales

Évolution de la production de vin



Sources : Organisation Internationale de la Vigne et du Vin ; Agreste -SAA

outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les

entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un

échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fonde sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition

provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes.

Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Contributions Direccte
Dreal
Draaf
Cerc
Banque de France
Insee

Directeur de publication Jean-Philippe GROUTHIER

Rédactrice en chef Sandra Bouvet

Auteurs Jacques Mercier, Chistine Jakse (Direccte)
Yves Pothier, Jean-Yves Pouyet, François-Xavier Robin (Dreal)
Jean-Baptiste Guittard (Draaf)
Julie Brun (Cerc)
Stéphane Albert, Solange Domaison (Banque de France)
Christine Bois, Sandra Bouvet, Pierre-Jean Chambard, Michel Poinard, Christophe Privas (Insee)

Contact presse Laure Hélary - Insee Auvergne-Rhône-Alpes
Tél : 04 78 63 26 96 – Fax : 04 78 63 25 11
Courriel : laure.helary@insee.fr

© Insee 2017

Bilan économique 2016

La reprise économique semble se confirmer en 2016

En 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, la reprise économique amorcée en 2015 se confirme. En effet, le chômage recule légèrement, en particulier celui des jeunes. De plus, l'emploi est dynamique notamment dans les services marchands et l'intérim. Les créations d'entreprises sont elles aussi en progression et les défaillances sont moins nombreuses que l'année précédente. Les exportations augmentent mais moins vite que les importations. Contrairement aux années précédentes, le secteur de la construction montre des signes de reprise. En revanche, pour l'agriculture, une nouvelle fois 2016 est une année difficile.

Conjoncture n° 8
mai 2017

ISSN 2493-0822

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi
BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de publication :
Jean-Philippe GROUTHIER

Rédactrice en chef :
Sandra Bouvet

© Insee 2017